

Louise Bourgeois: sa vie, son oeuvre / [Félix Damour].

Contributors

Damour, Félix.

Publication/Creation

Paris : Jouve & Boyer, 1900.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/at4es8av>



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

53056

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1900

THÈSE

N°

8

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le Mercredi 18 Juillet 1900, à 1 heure

PAR

Félix DAMOUR

Né à Touques, le 7 août 1871

LOUISE BOURGEOIS

Sa Vie, son Oeuvre

Président : M. PINARD, professeur.

Juges : MM. JALAGUIER, professeur.

VARNIER et VARNIER, agrégés.

Le candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les
diverses parties de l'enseignement médical

PARIS

JOÛVE & BOYER

Imprimeurs de la Faculté de Médecine

15, RUE RACINE, 15

1900

UNIVERSITÉ DE PARIS — FACULTÉ DE MÉDECINE

Doyen : M. BROUARDEL.

PROFESSEURS

Anatomie	MM. FARABEUF
Physiologie	CH. RICHEL
Physique médicale	GARIEL
Chimie organique et chimie minérale	GAUTIER
Histoire naturelle médicale	BLANCHARD
Pathologie et thérapeutiques générales	BOUCHARD
Pathologie médicale	HUTINEL
Pathologie chirurgicale	DEBOVE
Anatomie pathologique	LANNELONGUE
Histologie	CORNIL
Opérations et appareils	MATHIAS DUVAL
Pharmacologie et matière médicale	TERRIER
Thérapeutique	POUCHET
Hygiène	LANDOUZY
Médecine légale	PROUST
Histoire de la médecine et de la chirurgie	BROUARDEL
Pathologie expérimentale et comparée	BRISSAUD
	CHANTEMESSE
	POTAIN
Clinique médicale	JACCOUD
	HAYEM
	DIEULAFOY
	GRANCHER
Maladies de enfants	JOFFROY
Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale	FOURNIER
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	RAYMOND
Clinique des maladies du système nerveux	BERGER
	DUPLAY
Clinique chirurgicale	LEDENTU
	TILLAX
	PANAS
Clinique ophtalmologique	GUYON
Clinique des maladies des voies urinaires	BUDIN
Clinique d'accouchement	PINARD

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM.	MM.	MM.	MM.
ACHARD	DESGREZ	LEJARS	THIERY
ALBARRAN	DUPRE	LEPAGE	THIROLOIX
ANDRÉ	FAURE	MARFAN	THOINOT
BONNAIRE	GAUCHER	MAUCLAIRE	VAQUEZ
BROCA Auguste	GILLES DE LA	MÉNÉTRIÉ	VARNIER
BROCA André	TOURETTE	MERY	WALLICH
CHARRIN	HARTMANN	ROGER	WALTER
CHASSEVANT	LANGLOIS	SEBILEAU	WIDAL
DELBET	LAUNOIS	TEISSIER	WURTZ
	LEGUEU		

Chef des Travaux anatomiques..... M. RIEFFEL

Par délibération, en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation,

A LA MÉMOIRE VÉNÉRÉE DE MES PARENTS

A MON FRÈRE

A MES AMIS

À MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR PINARD

Membre de l'Académie de Médecine,
Chevalier de la Légion d'honneur.

Avant d'aborder cette étude, nous tenons à remercier tous ceux qui, à la Faculté et à l'Hôpital, à Caen comme à Paris, ont été nos maîtres.

Nous devons notre sujet à M. le docteur Funck Brentano, chef de laboratoire à la clinique Baudelocque. Qu'il veuille bien nous permettre de l'en remercier ici.

Que M. le professeur Pinard accepte l'hommage de nos remerciements, pour le grand honneur qu'il nous fait en acceptant la présidence de cette thèse.

603



En ce parfait tableau le défaut de peinture
 Se connoist aujourd'hui clairement a nos yeux
 Pour ce qu'on n'y peut veoir que du corps la figure
 Non l'esprit admirer pour chef d'oeuvre des cieux

S. Hacquin.

Les Sages-Femmes au XVI^e Siècle

Au début de notre travail, il nous a paru intéressant d'étudier dans quelles conditions se trouvaient les élèves sages-femmes pour apprendre la pratique de leur art à la fin du seizième siècle, c'est-à-dire lorsque Louise Bourgeois se décida à embrasser la carrière des accouchements, d'examiner aussi sur la foi des textes du temps quel renom avaient les sages-femmes auprès du public, auprès des savants, quelle opinion avait d'elles Louise Bourgeois elle-même.

A l'époque dont nous parlons, il existait depuis longtemps à l'Hôtel-Dieu un service de femmes enceintes.

Le Docteur de Ribier dans sa thèse intitulée : Les Sages-femmes en France, écrit : « Nous pouvons constater à partir de la fin du treizième siècle l'existence d'un département spécial pour les accouchées en l'Hôtel-Dieu ou Maison-Dieu de Paris. Cet établissement, d'après une charte du quinzième siècle, nous apparaît sous Louis XI composé de cinq salles entre

autres : « La quarte salle neuve qui est la plus grande de tout l'hôtel et fut fondée par le bon roi Saint-Louis et où sont couchées les femmes malades de quelque maladie que ce soit, lesquelles sont séparées d'avec les hommes malades et contient ladite salle 85 lits.

« La quinte salle est au dessous de cette grande salle en lieu détourné et clos, et sont là les femmes grosses et gisantes d'enfants ; car c'est chose bien convenable que femmes gisant d'enfants soient en lieu détourné et secret, et non pas en apparent comme sont les autres malades, et ladite salle contient vingt-quatre lits. »

« Voilà bien nettement l'installation d'un service d'accouchements sans cependant qu'il soit question de sage-femme attachée à ce service. »

Nous trouvons d'autre part, dans la leçon inaugurale que Monsieur le Professeur Pinard fit à la Clinique Baudelocque, le 21 mars 1890, le passage suivant ; « Il y avait bien pour soigner les femmes gisantes d'enfants, soit une ventrière des accouchées (1376), soit une maîtresse des accouchées (1385), soit une maîtresse sage-femme (1505), mais il n'y avait pas d'élèves. »

Que devait donc faire à ce moment l'élève sage-femme ? Elle devait, pour apprendre son art, s'adresser à une sage-femme jurée ou simplement faire ce que fit Louise Bourgeois qui apprit dans Paré et s'exerça sur de petites gens avant de se présenter à l'examen.

A quelle date remonte l'institution de ces sages-femmes jurées qui pouvaient chez elles recevoir des élèves? Nous ne le savons, mais nous avons trouvé dans la Biographie des sages-femmes, de Delacoux, l'histoire d'une ventrière jurée nommée Perrette qui fut condamnée au pilori et déchue de ses droits pour avoir livré un enfant mort-né à fin de sorcellerie. Cette ventrière fut graciée parce qu'elle avait toujours pratiqué honnêtement, parce qu'elle avait gardé la considération de ses anciennes clientes qui persistaient à vouloir se servir d'elle. L'édit de réhabilitation signé de Charles VI porte la date du 17 mai 1408 et fait mention que Perrette a pratiqué vingt ans à Paris.

Quelle que fut l'ancienneté de la fonction, ces jurées faisaient passer l'examen et Malgaigne dans son édition des OEuvres complètes d'Ambroise Paré cite un rapport de trois ventrières jurées daté du 14 juin 1532.

Cet examen, Louise Bourgeois nous l'a fait connaître avec un grand luxe de détails. Il se passait devant un jury composé d'un médecin, de deux chirurgiens, de deux sages-femmes, et accessible, si nous en croyons notre auteur, à des considérations étrangères à la valeur de la candidate, aux petits sentiments de jalousie professionnelle, notamment.

Si Louise Bourgeois ne parle pas des médecins et chirurgiens du jury c'est que vraisemblablement

ces messieurs s'en remettaient à la compétence en la matière des sages-femmes jurées.

A cette époque les médecins s'occupaient peu de la partie de leur art exercée par les femmes. Ils ne venaient aux accouchements que lorsque ces dernières étaient embarrassées, faisaient un diagnostic, prescrivaient un lavement, une saignée, mais n'intervenaient jamais.

Cette abstention méthodique enhardissait les sages-femmes qui prenaient l'habitude de n'appeler le chirurgien dans les cas graves qu'au dernier moment lorsque leur entêtement avait tout compromis, favorisées en cela par la bonne volonté de leurs clientes. On discutait encore sur la présence d'un homme à l'accouchement, et quelquefois cet homme, le chirurgien, se voyait accusé de méfaits qu'il n'avait pas commis.

Le passage suivant nous montre la situation ; il est tiré de la page 48 du livre I^{er} d'Observations : « Il se trouve des femmes si outrecuidées qu'ayant fait quelques efforts de délivrer une femme, connaissant qu'il leur est impossible, tiennent bon tant que tout soit perdu. Le pauvre chirurgien leur est bien tenu quand tout est ruiné par elles d'en avoir le blâme et d'être appelé bourreau, ayant pu s'il eût été appelé plus tôt sauver la mère et l'enfant. Il s'en est trouvé de si ennemies de la nature que, tenant en leurs mains de leurs proches parentes, ont renvoyé le chirurgien

qui était appelé par les amies et ont laissé ainsi mourir mère et enfant ».

Les conséquences n'auraient pas été malgré tout trop graves si toutes les accoucheuses avaient été des sages-femmes, mais il n'en était pas ainsi. Louise Bourgeois nous apprend que la valeur de la candidate n'emportait pas seule le verdict du jury. De cela déjà la profession devait subir un discrédit, mais chose plus grave, quantité de matrones n'avaient jamais passé aucun examen et pratiquaient malgré cela dans le petit peuple. Beaucoup parmi ces dernières étaient douées d'un sens moral assez peu élevé et se permettaient tous les écarts de conduite et de pratique.

Aussi les gens éclairés de l'époque tenaient la profession en petit estime et les auteurs du temps qui ont écrit sur les accouchements ont à mainte reprise laissé percer leur dédain.

Ambroise Paré, dans une adresse aux sages-femmes jointe à son premier livre, emploie l'expression « obstétrices matrones soi disant sages-femmes ». Il a donc reconnu que beaucoup d'entre elles connaissent peu de chose à leur profession et s'il leur concède de faire la version podalique et l'extraction par les pieds, il leur prescrit d'appeler un chirurgien à la première difficulté.

Le même auteur dans un chapitre intitulé « Des causes de la difficulté d'enfanter » dit que l'accouchement peut être difficile du fait que l'enfant n'est pas

à terme, que la femme est jeune et ne sait pas pousser, que l'enfant est mort et en dernier lieu du fait de « l'ignorance de la matrone qui n'est pas experte à son office ».

Guillemeau à la fin de son ouvrage publie un *Traité des abus qui se commettent sur les procédures de l'impuissance des hommes et des femmes*, au cours duquel il s'indigne de ce que l'on confie le sort du mariage « à l'ignare imprudence de celles qui sous titre de sages-femmes éludent avec leurs rapports effrontés la facilité des juges de semblable controverses pour la dissolution du sacré saint mariage indissoluble en soi, ayant cette absurdité de croire à l'ineptie de matrones inexpertes ». Il trouve d'ailleurs que les juges ont l'oreille trop ouverte à ces sortes de procès.

Louise Bourgeois ne parle en aucun endroit de son œuvre, de cette fonction dévolue aux sages-femmes. Si on en juge par ce silence, elle est restée toute sa vie étrangère à ces questions de virginité ou d'impuissance. Son maître Ambroise Paré croyait peu d'ailleurs à la possibilité d'un diagnostic exact, à l'existence d'une taie se rompant au premier coït. Il avait souvent demandé aux sages-femmes où elles plaçaient cette membrane et n'en ayant pas trouvé deux du même avis il concluait « voilà comment elles accordent leurs vielles ».

C'est qu'elle sait bien que le degré d'instruction

ou d'éducation de ses confrères n'est pas bien élevé :
« Je suis marrie qu'aucunes de nos sages-femmes sachent nommer si mal la matrice que de l'appeler la portière. Hormis la chrétienté, elles sont aussi bêtes que celles qui ont des portières. »

Elle connaît la moralité douteuse de certaines d'entre elles qui ont leur maison remplie de filles ou veuves enceintes. Elle appelle ce commerce « un maquereillage revêtu de quelque couleur que l'on approprie à charité » et compare les matrones qui attirent ainsi les filles aux récéleurs, les accuse d'encourager l'inconduite chez les femmes en leur assurant le logis où elles viendront se décharger.

Louise Bourgeois prévient en outre le public qu'elles font courir aux femmes qui les emploient, grand danger d'infection syphilitique, et recommande de laisser bien plutôt de côté ces « sages-femmes de balle qui apprennent à force d'entendre parler celles qui ont eu des enfants » et de s'adresser à celles qui sont exercées à leur profession.

Nous le voyons donc, elle a partagé l'opinion des gens de son époque, sans que nous puissions imputer sa sévérité à des jalousies professionnelles, mais bien parce que étaient nombreuses les marchandes du temple, intéressées et denuées de tout scrupule.

Louise Bourgeois connaît cette réprobation qui pèse sur les accoucheuses car dans son instruction à sa fille elle dit à la page 230 : « Je vous dirai ma fille

qu'il ne faut point vous étonner de voir mépriser l'état de sage-femme ni que cela vous refroidisse d'en rechercher les perfections, lesquelles sont si incompréhensibles à ceux qui les méprisent, ni de vous étonner si vous voyez en cet état des personnes si indignes du nom. Cela n'amoindrit ni l'honneur, ni le savoir de celles qui le méritent. »

Elle a même apprécié au cours de sa pratique combien pouvait être juste l'opinion commune; témoin le passage suivant : « D'aussi appeler une autre sage-femme au secours, je n'en serai d'avis sachant que cela arrivant, il y aurait danger qu'elle ne gardât tout pour dire que ç'aurait été la première. Je n'en parle par opinion, mais comme personne qui sait fort bien. La première chose dont elles ne sachent est de se prendre de bec, oubliant la malade et tout devoir. Je laisse à penser quel contentement reçoivent les assistantes, voyant la vie de leur amie entre les mains de deux femmes forcenées de colère... Je ne doute point qu'il ne soit de très habiles sages-femmes, mais non en si grand nombre que d'autres. »

Et dans toutes ses observations, une seule fois elle a fait appeler en consultation une sage-femme concurremment avec les médecins et les chirurgiens.

De toute cette étude nous pouvons bien conclure qu'à l'époque où Louise Bourgeois exerça sa profession, cette profession était déconsidérée, et ce n'est pas

une des moindres raisons de l'extrême fierté qui perce en beaucoup de ses pages.

Louise Bourgeois ne bénéficia pas de l'enseignement à l'hôpital et sans doute elle le regretta souvent. Souvent aussi, elle dut sentir la nécessité de donner une instruction plus élevée aux sages-femmes. Nous n'en voulons pour témoignage que le passage suivant tiré du chapitre 36 du 1^{er} livre d'observations intitulé : *De la nécessité qu'il y a qu'une sage-femme voit l'anatomie de la matrice* : « C'est pourquoi je supplierai Messieurs nos docteurs en médecine tant gratifier le public que de permettre aux sages-femmes ayant quelque sujet aux écoles d'y assister, en contribuant aux frais, comme je promets faire la première, reconnaissant que c'est chose très utile » et aussi l'empressement qu'elle mit à envoyer sa fille à l'Hôtel-Dieu. « La sage-femme de l'Hôtel-Dieu a autrefois demeuré avec moi et depuis que je vis ma plus jeune fille résolue de suivre ma vocation, je pensai qu'il était nécessaire de lui faire voir accoucher une grande quantité de femmes en peu de temps, pour se rendre résolue et ne se point étonner de divers accouchements. Je priai donc la sage-femme dudit lieu et la religieuse qui est dame des accouchées qui est de mes amies, de l'envoyer avertir lorsque de jour il accoucherait des femmes. Elle y a été de fois à d'autres six ou sept mois, elle en a vu accoucher grand nombre et en a accouché plus de cinquante avant d'avoir

quinze ans accomplis. Ladite sage-femme y a apporté tout ce qu'elle a pu et même s'il s'y trouve quelque chose d'étrange elle a soin de lui faire voir ».

Cette fille de Louise Bourgeois dut être une des premières apprentisses de l'Hôtel-Dieu, plus heureuse en cela que sa mère. L'ère des accoucheurs allait commencer, la brillante période obstétricale allait s'ouvrir. Louise Bourgeois a devancé cette période. Elle n'a eu comme précurseur que Paré, le maître au livre duquel elle avait lu, et c'est avec ce souci de la bien placer à sa date qu'il la faut juger.



Vie de Louise Bourgeois

Louise Bourgeois naquit en 1563 d'une famille aisée du faubourg Saint-Germain. Sa jeunesse fut heureuse sans doute car elle n'a pas d'histoire et le reste de sa vie n'en aurait pas ou presque si elle n'avait pris souci de l'écrire elle-même.

Heureusement notre historienne aimait les détails, ne dédaignait pas ceux qui la concernaient et c'est par elle que nous savons comment elle embrassa la carrière d'accoucheuse et comment, montée au faite des honneurs, elle se décida à écrire sur l'art qu'elle pratiquait. Nous connaissons la période active de sa vie par trois chapitres différents de son œuvre :

Le 1^{er} intitulé « Comment je devins sage-femme, le deuxième « Récit de la naissance des enfants de France ».

Enfin le troisième qui porte le titre « d'Apologie de Louise Bourgeois contre les médecins » et qui nous fait connaître l'accident qui termina sa carrière.

Nous n'avons pu, malgré nos recherches, appor-

ter un détail nouveau, un fait que n'aient pas noté Malgaigne dans le travail paru à la Vie médicale de 1848 ou le D^r Chéreau dans son article de l'Union médicale de 1852.

Le dernier auteur écrit même dans son travail :

« Nous devions supposer que non seulement Louise Bourgeois était passée à la postérité mais encore que les biographes lui avaient conservé une place digne d'elle. Mais c'est en vain que nous avons consulté les livres les plus renommés en cette matière ; nous n'y avons trouvé et encore pas toujours qu'une simple note, sans que les historiens se soient donnés la peine de nous faire connaître un peu cette femme célèbre la première qui ait écrit sur l'art des accouchements. »

Cette citation est notre excuse.

Louise Bourgeois devint sage-femme parce qu'elle devint pauvre et son histoire commence en 1588 date de sa ruine.

En cette année, 1588, elle avait 25 ans ; elle était mariée à Martin Boursier chirurgien du roi, toujours parti, toujours à la guerre. Néanmoins elle vivait heureuse encore avec ses parents, et ses trois enfants, au milieu d'une société de choix.

Elle nous le dit elle-même : le faubourg Saint-Germain qu'elle habitait était « rempli de princes et princesses, seigneurs et dames, présidents et conseillers, et ensuite de toutes personnes de justice, marchands et de bons artisans. Nous avons tout ce

qu'avaient ceux de la ville et le bon air davantage avec la liberté des belles promenades ».

C'était la vie douce et paisible : elle fut troublée par l'annonce de l'arrivée du roi. Henri III chassé par ses bons parisiens s'était réconcilié avec le Béarnais et marchait sur Paris. Et la veille de la Toussaint, notre héroïne prévenue, que les troupes allaient entrer la nuit suivante, se retirait dans Paris par la porte Saint-Germain, emmenant avec elle sa mère et ses enfants, emportant quelques meubles, le peu que l'on pouvait espérer passer à la porte encombrée et porter soi-même, les porteurs étant rares.

La nuit suivante les troupes entraient. Gens du roi et lansquenets de la ville pillaient à l'envi. « Il n'y resta jamais un bâton de bois dont la plupart des caves étaient pleines. Les lansquenets étant sortis, l'on fit abattre pour quinze mille livres de maisons que mon père avait fait bâtir sur la porte de Bussy qui n'avaient été que cinq ans debout. Nous demeurâmes sans bien que ce peu que nous avions sauvé dont nous vivions, vendant tous les jours pièce à pièce. »

Louise Bourgeois était ruinée mais non accablée. Elle se livra aux travaux de couture pour gagner de l'argent, assez forte encore dans sa peine pour montrer à ses voisines comment il fallait travailler, assez bonne pour le faire gratuitement.

Pendant toute la durée des troubles, elle travailla de même ; mais petit point, petit métier, bro-

derie en jarretières, ne nourrissaient guère l'ouvrière, et lorsque son mari revint, elle lui représenta qu'il fallait partir. Les parents étaient morts, le ménage manquait d'argent, tout les poussait à se retirer à Tours dans sa famille à lui.

Quinze jours après, la ville faisait obéissance au roi et le chirurgien et sa femme reprenaient le chemin de Paris aussi malheureux que par le passé.

C'est alors qu'une vieille sage-femme de Louise Bourgeois qui l'avait accouchée de ses enfants lui conseilla d'embrasser son état pour se tirer de peine, lui faisant valoir quelle savait lire et écrire, et quelle devait devenir la première entre les sages-femmes sous la direction d'un mari qui avait été vingt ans l'élève d'Ambroise Paré.

Et Louise Bourgeois nous dit elle-même : « Je me mis à étudier dans Paré. » Ce ne fut pas sans répugnance, car la profession quelle embrassait avait à ses yeux un gros inconvénient. L'accoucheuse devait porter les enfants au baptême et cette fonction ne convenait guère à cette femme restée très fière en son malheur.

La peur de voir ses enfants dans le besoin la décida et quelque temps après elle fit son premier accouchement : Sa cliente était la femme de son crocheteur. Ce n'était pas très brillant d'autant que Louise Bourgeois avait dû s'offrir elle-même, faute d'avoir été demandée. Mais à ce genre de clientèle devaient se

borner ses prétentions car les sages-femmes jurées n'étaient pas rares à Paris. Seules elles avaient le droit d'exercer, et celles qui n'étaient pas reçues ne pouvaient accoucher que des femmes pauvres.

Dans le petit peuple, le renom de Louise Bourgeois s'étendit et elle eut une nombreuse clientèle dans le quartier de l'Ecole de médecine actuelle. « De petites gens à autres, je fus employée grandement ; il y avait force peuple retiré dans des collèges, entre autre collège de Bourgogne près les Cordeliers où il y avait grand nombre de ménages. »

Elle pratiqua cinq ans avant de se présenter à l'examen et lorsqu'elle se décida, la cérémonie n'alla pas sans encombre. L'une des sages-femmes du jury très influente en sa qualité d'accoucheuse de la belle Gabrielle, se refusait à recevoir la candidate. Elle voyait en cette femme de chirurgien une concurrente redoutable « Puisqu'elle est femme d'un surgeon elle s'entendra avec ces médecins comme coupeurs de bourses en foire. » Force fut cependant au mauvais juge de se montrer tolérante et de sanctionner le verdict qui sur tous les points était favorable à Louise Bourgeois.

Notre auteur raconte en son livre tous ces détails avec complaisance. C'est que cette M^{me} Dupuis devait être punie plus tard de sa méchanceté et Louise Bourgeois prend ses précautions pour nous prouver

que c'était de bonne guerre que de la remplacer à la cour.

C'est l'an 1559, Louise Bourgeois est sage-femme jurée. Elle a 38 ans. Si elle garde encore quelques clientes pauvres et médiocres, elle accouche aussi des grandes dames. L'année qui suit sa réception, lors de l'avènement de Henri IV elle a déjà accouché des princesses.

Puis Marie de Médicis devient enceinte et c'est grand émoi à la cour pour savoir qui l'accouchera.

L'élévatrice en fonctions était Madame Dupuis, femme âgée et de grande expérience, mais qui répugnait à la légitime parce quelle avait accouché la belle Gabrielle.

La reine refusait de se laisser toucher par elle. Par contre Henri IV qui ne voyait pas là matière à tant de répugnance avait affirmé sa volonté de ne pas renvoyer l'accoucheuse. La reine allait céder lorsque une petite intrigue fut ourdie en faveur de Louise Bourgeois. Madame de Thou qui connaissait notre héroïne depuis longtemps la proposa à Messieurs du Laurent et de La Rivière, médecins du roi qui s'engagèrent à donner son nom à Henri IV s'il se rendait aux désirs de la reine.

Il fallait donc faire parler la reine, et Louise Bourgeois écrit elle-même assez naïvement que le fait d'avoir été proposée était un signe de la volonté de Dieu, de ce Dieu qui a dit, aide toi, je t'aiderai et

elle commença à intriguer elle-même pour aider le ciel. Elle se fit présenter à la reine au sortir d'un diner chez M. de Gondy.

« Il me fut commandé d'approcher de la reine qui me voulait voir. Je fis la révérence à la reine qui me regarda la longueur d'un Pater, puis commanda à ses estafiers de marcher ».

La reine communiqua ses intentions au dernier moment lorsque Henri IV sur le point de partir pour la frontière de Picardie vint lui présenter ses adieux et lui faire part des décisions prises touchant le cérémonial de son accouchement.

Henri céda sur l'avis du Laurens, son médecin et non sans s'être informé des titres de la nouvelle sage-femme, des succès qu'elle avait eut parmi les femmes de qualité.

Le lendemain la reine fit appeler Louise Bourgeois, la prévint de se tenir prête à partir pour Fontainebleau où elle devait faire ses couches et la pria de la venir voir tous les matins jusqu'au jour du départ :

A Fontainebleau « l'on me fit aller trouver la reine dans sa chambre jusqu'à ce qu'elle allât diner l'on me mena diner avec les femmes de chambre, puis l'après-diner l'on me ramena dans la chambre de la reine où l'on me dit que je fisse toujours ainsi ».

La partie jouée contre la méchante M^{me} Dupui

était gagnée. Louise Bourgeois était sage-femme de Marie de Médicis.

Ce ne fut pas sans intrigues et manèges, mais il ne faudrait pas s'étonner de ces petites nécessités d'une nomination d'alors. Tous les emplois à la cour étaient l'objet de nombreuses compétitions et si nous en croyons un passage cité par Sue dans son *Essai sur l'art des accouchements*, le choix des nourrices subissait les mêmes difficultés.

« La reine étant devenue grosse, il fallut chercher une nourrice pour le dauphin ou la princesse futur. La Rivière, alors premier médecin, homme fort intéressé et vilain, en produisit une qui lui avait fait présent d'une tapisserie de quatre cents écus. Le roi en fut informé, il témoigna que cette nourrice ne lui plaisait pas, et il inclinait pour une autre qui prouvait par plusieurs attestations de médecins que son lait était excellent, mais la Rivière dit au roi : « Sire, malgré toutes ces attestations, elle ne vaut pas mieux que l'autre, j'en ferai faire autant pour un couple d'écus à tel médecin que je voudrai ». Le roi lui répliqua : « Pourquoi ne prendraient-ils pas bien ceux écus pour celle-là ? Vous avez bien reçu pour celle que vous me présentez une tapisserie de quatre cents écus ». Je ne sais si la Rivière eut la force de répondre, mais ce qu'il y a de certain, c'est que la nourrice fut renvoyée et qu'il garda la tapisserie ».

Comme élévatrice Louise Bourgeois mit au monde.

1° Louis XIII le jeudi 27 décembre 1601 à 10 h. 30 du soir après un travail de 23 heures.

2° M^{me} Elisabeth, le 22 novembre 1602. A propos de cet accouchement elle eut à renvoyer une nourrice dont le mari était syphilitique.

3° Christine, le 10 février 1606. A la naissance de cette princesse, elle reçut comme insigne de sa fonction, le chaperon de velours noir. Elle était la première à le porter, car au temps de Catherine de Médicis, la sage-femme de la Cour portait le collet de velours et la chaîne de cou en or.

4° Gaston d'Orléans, 16 avril 1607.

5° Duc d'Anjou, 25 avril 1608.

6° Henriette-Marie, le 26 novembre 1609.

Les incidents qui marquèrent ces naissances sont racontés tout au long dans le livre intitulé « *Récit de la naissance des enfants de France* » qui fait suite au livre li d'observations. Ils n'ont d'intérêt qu'au point de vue historique.

Louise Bourgeois était à l'honneur, mais elle y perdait de l'argent. Par fierté professionnelle elle avait refusé, après la naissance de Louis XIII, le poste de remueuse du dauphin et le traitement de nourrice qui y était attaché. Mais tant qu'à rester sage-femme, il fallait gagner de l'argent et pour ce ne mécontenter personne. Or la nôtre passait à la cour les trois der-

niers mois de chacune des grossesses de la reine. Elle était donc obligée de négliger ses clients et ceux ci ne revenaient plus.

Marie de Médicis avertie fit demander pour elle six cents écus de pension. Le roi en accorda trois cents avec une gratification pour chaque naissance. « Dès la naissance du roi, il ordonna cinq cents écus des fils et trois des filles. La reine me donnait encore deux cents écus quelquefois. Le roi me dit, mon fils sera incessamment grand qui vous fera du bien outre cela et à tous les autres ; vous n'y manquerez jamais, ayant si bien servi ma femme. Je fus donc mise sur l'état des pensions ayant eu le brevet du roi ; ce fut en décembre et le roi mourut en mai où je perdis tout à la fois car depuis je n'ai eu que la pension. Je n'ai pas sujet de me plaindre car je n'ai rien osé demander ».

Si la pension accordée par le roi n'était pas suffisante pour compenser le gain de trois mois de clientèle, Louise Bourgeois n'y perdait pas tout et profitait du crédit attaché à sa charge pour s'allier à de grandes maisons et bien placer ses enfants. Elle maria une de ses filles à un conseiller du roi. Un de ses fils devint porte-marteau du roi et épousa une demoiselle de Kerguessen. Ces succès ne furent pas sans modifier le caractère de notre auteur et le rendre fier. Dans son premier livre d'Observations daté de 1609 elle est modeste à l'excès, elle encense tous les savants méde-

cins de l'époque, les supplie de bien vouloir donner des leçons aux pauvres sages-femmes.

Dans le Récit des Naissances des enfants de France l'orgueil paraît déjà et dans le Troisième livre d'Observations, elle ose rappeler la méprise d'un médecin de la cour qui prit une grossesse pour une hydropisie, ajouter même qu'elle écrit cela pour servir d'exemple à ceux qui se mêlent de traiter des maladies qu'ils ne connaissent pas.

Pour ce faire elle s'autorisait de la confiance que le roi et la reine lui avaient toujours témoignée, mais la hardiesse était trop grande à l'époque et elle devait la payer.

Ses ennemis saisirent l'occasion quand Madame mourut. L'autopsie fut faite et publiée le 5 juin 1627. Trois jours après, Louise Bourgeois publiait son Apologie contre les médecins. Ce fut Charles Guillemeau, premier chirurgien du roi, qui se chargea de la réponse dans un opuscule intitulé : Remontrance à Madame Boursier et conclut que Madame était morte par suite de manœuvres imprudentes sur le placenta adhérent.

Ce fut le coup de grâce pour Louise Bourgeois. Elle publia en 1634 la dernière partie de son œuvre « le Recueil des secrets » et ce fut la fin.

Elle mourut le 20 décembre 1636 dans sa maison de la rue Saint-Victor, âgée de 73 ans. Elle suivait son mari de quatre ans.

L'office fut dit à Saint-Etienne-du Mont, et comme la sage-femme avait son caveau à l'église de Saint-André-des-Arts, elle y fut enterrée à côté d'Ambroise Paré, mort 46 ans auparavant.

Dans le travail du Docteur Chéreau nous avons trouvé les extraits suivants des actes des deux paroisses :

Paroisse Saint-Etienne-du-Mont. — Le même jour, 10 décembre 1636, fut inhumée et portée à Saint-André-des-Arts défunte Madame Boursier, décédée rue Saint-Victor.

Paroisse Saint-André-des-Arts. — Le samedi vingtième jour de décembre 1636, fut apporté de Saint-Etienne-du-Mont, environ cinq heures du soir, le corps de défunte Louise Bourgeois, veuve de Martin Boursier, lequel a été inhumé dans l'église Saint-André-des-Arts en la sépulture de ses ancêtres.

Après lecture de l'œuvre de Louise Bourgeois, il est relativement facile d'apprécier son caractère, véritable mélange de fierté et de prudence. L'auteur a conscience de sa valeur, mais s'entoure de toutes les précautions, car c'est une grande hardiesse pour une sage-femme que d'écrire et publier. Aussi la nôtre flatte les médecins, les princes et princesses de l'époque. C'est aussi que le cortège est grand des médians qui « balancent sa capacité au poids de leur jugement ». Et dans son sonnet à du Laurens, médecin du roi, Louise Bourgeois lui reconnaît des mers de

vertu sur lesquelles elle ne cingle que forte de l'appui de Dieu qui a haussé sa voix pour louer un savoir divin.

Cette prudence ne disparut que longtemps après la venue du succès.

L'élément fierté est facile à retrouver et les citations suivantes le mettront en valeur.

« Je dirai en passant que j'ai eu l'honneur d'avoir accouché la reine de tous ses enfants où je n'ai été contredite du roi, ni d'elle, ni des médecins, ni dames. J'ai aussi accouché plusieurs princesses et dames sans contredit et n'en ai trouvé que chez les médiocres, le tout manque de jugement ».

A la page 30 du livre III dans l'édition de 1642, on lit : « L'on sait bien que la médecine est un corps dont sortent plusieurs branches comme la pharmacie, chirurgie et toutes ses dépendances qui sont en grand nombre, qui dépendent plutôt de la pratique que de la théorique. Le feu roi le sût bien discerner à la naissance du roi, quand en la présence des quatre médecins, peut-être les plus doctes qui fussent en France, il me donna le premier lieu leur enjoignant de ne rien faire prendre à la reine, si je ne trouvais bon, et de recevoir mes avis et les suivre parce que mon art gisait plus en expérience qu'en science, et que j'en avais plus vu de cents qu'ils n'en avaient vu de pièces. C'était un honneur que je ne méritais nullement, mais

le roi le voulut ainsi. C'est pourquoi jamais mépris qu'aucune fasse de moi ne me peut offenser ».

Cette fierté excessive et qui perce à toute page de l'œuvre, dans la partie historique et dans les observations, trouve son excuse naturelle dans ce fait qu'il y avait à l'époque, à côté des sages-femmes, des accoucheuses pour la plupart peu recommandables ; et aussi dans ce qu'elle fut toujours alliée chez elle à une grande élévation de pensées et à une parfaite bonté.

Dans son « Instruction à ma fille » on lit : « S'ils sont de bonne renommée, fussent-ils les plus pauvres du monde, servez les de même affection que si vous deviez en recevoir grande récompense et vous gardez bien si vous reconnaissez de la pauvreté d'en prendre un denier, car à une pauvre personne peu est beaucoup. Donnez-leur plutôt que de prendre... , visitez-les après avec un grand soin afin qu'en ce peu de temps qu'elles demeurent au lit, vous contribuiez à aider à les fortifier et recouvrer leur santé, car la nécessité les chasse pour aller tirer comme un cheval de charrue ».

La situation n'a pas beaucoup changé et la pitié de nos maîtres en accouchements s'éveille encore tous les jours devant les femmes qui quittent prématurément les maternités pour aller reprendre le collier de misère au risque de s'estropier pour toujours et cela parce qu'il y a des enfants ou des vieux parents qui attendent leur retour pour manger leur content sans avoir à implorer la charité des voisins.

Il est un dernier trait que nous tenons à mettre en lumière dans le portrait de Louise Bourgeois, c'est une probité excessive dans l'exercice de sa profession. Toujours elle eut pour objectif de sauver la vie de la mère et de l'enfant ; toujours elle eut l'extrême souci de ne les jamais quitter sans être définitivement fixée sur leur sort. Jamais elle ne voulut prêter la main à une manœuvre douteuse et rien n'est beau comme sa véhémence indignation à l'égard des marchandes qui ont plus souci d'argent que d'honneur ; à l'égard surtout des avorteuses.

Dansson « Instruction à ma fille », qui est le résumé de ses idées sur la profession de sage-femme elle dit : « Je vous exhorte de vous rendre soigneuse, de faire exacte recherche de tout ce qui est du vôtre, » et plus loin : « Apprenez jusqu'au dernier jour de votre vie et pour ce faire facilement, il faut une très grande humilité. » Et encore : « Ne vous hasardez en votre vie d'expérimenter aucun remède que l'on vous aie enseigné sur pauvre ou riche, si vous n'êtes assuré de la qualité du remède et qu'il ne puisse faire mal tant pour être pris que pour être appliqué. »

Parlant des avorteuses qu'elle voudrait voir brûlées, elle dit à sa fille : « C'est que pour tous les biens qui sont sur la terre, il ne faut que vous adhériez à une seule méchanceté comme font ces damnées qui donnent les remèdes pour faire avorter. Celles qui ont fait le mal et ceux qui recherchent le

damnable remède sont cruellement méchants ; mais c'est une tout autre méchanceté à celles qui n'étant aucunement engagées dans cette affaire, pour de l'argent tuent le corps et l'âme d'un enfant. Ce n'est pas assez de refuser d'enseigner et donner remède, mais vous êtes tenue de vous défier et prendre garde de vous laisser tromper par des cauteleuses personnes qui finement vous proposeront des maladies de filles ou femmes qu'ils diront fort honnêtes, lesquelles n'ont ce qui faut qu'elles aient, espérant de vous quelque remède pour les provoquer. »

Louise Bourgeois est non seulement une praticienne soucieuse de ne jamais mal faire, mais aussi une avertie, connaissant les mille moyens employés par les gens pour nous déterminer à une manœuvre irréfléchie.

Honnêtement aussi, elle avoue ne pas tout savoir, ne pas pouvoir tout faire et elle engage les sages-femmes à l'imiter, à demander le chirurgien. A extrême malade, il faut extrême remède. L'accoucheuse ne connaît que les accouchements normaux, elle ne peut donc avoir la compétence du chirurgien qui n'est jamais appelé que dans les cas désespérés. Cette profession de foi est belle sous la plume de Louise Bourgeois qui par sentiment n'aimait pas voir les femmes choisir un accoucheur. Elle dit même à sa fille quelle rougit pour ces femmes, car c'est une effronterie trop grande que de se résoudre à cela sans besoin et de

lever ainsi « le voile à l'honneur. » « Et les maris ne devraient avoir agréable que sans extrême besoin, cette pièce fut communiquée à autre qu'à eux. »

A côté de ces belles qualités de droiture, de bonté, d'honnêteté professionnelle, on peut saisir quelques petites tares de prudence exagérée, de rancune contre confrères ou médecins.

Dans une observation de délivrance artificielle, elle dit : « Et ne voulut porter ma main dans son corps, de peur de ne pas si bien faire qu'eux, joint que c'eût été donner trop d'avantage à celui qui était cause du mal de m'y mettre plus avant, d'autant que son père et lui ont toujours été portés à me faire du mal. »

Ce n'est pas là reproche grave, mais il en est un autre que nous ne saurions passer sous silence ; elle écrit dans son Instruction à sa fille :

« Il y a assez de sages-femmes mal sages pour aller aux lieux deshonnêtes sans que les femmes de bien profanent leur honneur d'aller assister telle canaille. Ne recevez en votre vie ni fille, ni femme pour accoucher en notre maison..... Si c'était fille ou femme qui ne fût encore jetée dans l'entière paillardise, qu'il y eût espérance de la retirer de là qui nous désirait, tant pour notre suffisance que par l'espérance que vous tiendriez son péché caché, vous la pourriez aller accoucher en lieu honnête..... mais de recevoir de telles gens en notre maison ne pensez pas que ce soit moins de péché que d'être réceleur de biens déro-

bés, que les récéleurs donnent hardiesse aux larrons de les dérober. Ainsi les femmes qui se font appeler sages qui retirent telle puantise, aident à faire le mal qu'elles font : d'autant qu'elles sont assurées du lieu où elles se doivent aller décharger..... J'en ai reçu deux en ma maison, toutes deux neuves et fort repentantes d'avoir fait cette faute... il me fallait toujours tenir des gardes auprès d'elles de peur qu'elles ne fissent du mal dans ma maison. Je dirai en somme qu'une troupe de pourceaux ne m'eût pas donné tant de peine. »

Louise Bourgeois refuse donc de recevoir en sa maison les femmes enceintes hors mariage et le motif est assez facile à retrouver ; elle a peur de se déconsidérer aux yeux de ses clientes et de perdre peut-être les plus riches d'entre elles ; le seul motif qu'elle s'accorde de donner ses soins aux filles-mères, c'est la possibilité pour elles de les ramener à sa loi morale. Cette faiblesse professionnelle est inexplicable au premier abord chez une femme d'une rare élévation d'esprit pour ce qui touche au reste de sa pratique, chez une femme qui s'élève avec tant de force contre les avorteuses et qui, pour bien connaître les dangers redoutables de la contagion syphilitique, ne s'efforce pas moins de recommander de ne laisser sans soins ces malades et de les traiter comme toutes autres. La seule explication que nous puissions donner, c'est que notre sage-femme vivait à une époque de ferveur religieuse,

où l'Eglise maudissait les femmes impures ainsi que leurs enfants. De plus, l'art des accoucheuses était un métier, Louise Bourgeois l'avait adopté pour gagner sa vie ; si elle était plus instruite que les sages-femmes de l'époque, sa situation première ne l'avait pas préparée à sa profession. Elle était née riche et dans sa jeunesse devait espérer rester oisive. Louise Bourgeois n'était qu'une femme, elle a pratiqué et enseigné son art conformément aux principes de la plus belle honnêteté, mais sans s'élever jamais à une conception vraiment supérieure. Le caractère sacré, dont la maternité revêt la femme, l'intérêt supérieur de la patrie et de l'humanité, qui exigent le développement des naissances, sont des idées plus modernes.



Œuvre de Louise Bourgeois

Louise Bourgeois a publié trois livres d'observations, un Recueil de secrets et une Apologie contre le rapport des médecins.

Le titre du premier volume est exactement ?

Observations diverses sur la stérilité, perte de fruit, fécondité, accouchements et maladies des femmes et enfants nouveaux-nés, amplement traitées et heureusement pratiquées par Louise Bourgeois dite Boursier, sage-femme de la reine. Œuvre utile et nécessaire à toutes personnes.

Ce livre parut en 1609.

Une deuxième édition est de 1626 ; elle est augmentée du Deuxième et du Troisième livre d'Observations.

Enfin une troisième édition porte la date de 1642. C'est cette dernière que nous avons pu nous procurer. Aussi tenons-nous à signaler que c'est d'après elle que nous avons indiqué les références et renvois à la page. Dans cette édition au deuxième livre d'Observations se trouve accolé :

Le Récit véritable de la naissance de Messeigneurs et Dames les enfants de France avec les particularités qui ont été et pouvaient être remarquées. Paris, 1626, l'Instruction à ma fille.

Puis le Recueil des secrets termine l'ouvrage.

Il porte la date de 1635.

Le deuxième livre d'observations a été réimprimé en 1642 et 1652.

Le troisième livre l'a été en 1644 et 1653.

Des exemplaires de ces éditions se trouvent à la Bibliothèque de l'Arsenal et à la Bibliothèque de l'Ecole de Médecine.

La Bibliothèque de l'Arsenal renferme aussi une deuxième édition du Recueil des secrets portant la date de 1553.

L'œuvre de notre auteur eut un grand retentissement à l'étranger.

Elle fut traduite en latin (Oppenheim, 1619) ; en allemand (Francfort, 1622) et en hollandais.

La dernière publication de Louise Bourgeois parut en 1627. Elle porte le titre suivant : Apologie de Louise Bourgeois, dite Boursier, contre le rapport des médecins.

Au point de vue historique, l'œuvre que nous allons analyser est la première publiée par une femme sur l'art obstétrical.

Cette femme écrivait bien. Il y a des longueurs, des détails ennuyeux, mais le style reste alerte et sa-

cile, les remarques sont judicieuses, souvent mordantes. Ce qui frappe le plus le lecteur, et dès l'abord, c'est un mélange perpétuel d'observations scientifiques et de racontars merveilleux.

Nous croyons qu'il faut en chercher la raison dans ce fait que l'écrivain était une femme et qu'elle était mal préparée par son instruction première à ce rôle d'auteur savant.

De plus elle a appris dans Paré qui dans son œuvre n'a pas dédaigné d'étudier le merveilleux en de nombreux chapitres. Elle raconte bien ce qu'elle a vu, mais elle fait aussi la place large à des observations mirifiques qu'elle tient de seconde main, à des histoires invraisemblables qu'elle narre avec la plus scrupuleuse exactitude de détails.

Elle s'étend complaisamment sur le cas d'une femme qui pendant dix mois porta un serpent au bout de son tetin et par deux fois dans son œuvre elle revient à son affirmation d'avoir vu un enfant de pierre que sa mère porta vingt-sept ans, lequel enfant fut mis un jour à l'autopsie.

Parfois les Observations nous donnent des aperçus très intéressants sur les mœurs médicales de l'époque. Quelle narration amusante que celle des deux accouchements d'une dame de Lorraine ! Quelle malice à chaque ligne et comme il est bien tracé le portrait de ce chirurgien appelé en consultation au chevet de la dame : « il est dans le voisinage ; il arrive

aussitôt demandé, à temps pour pronostiquer un accouchement heureux à bref délai, explique sur le champ au mari la nécessité de son intervention et touche pour cela cinq cents écus, emporte en plus la promesse d'un pareil traitement à chaque enfant qui suivra avec bon repas et bon gîte s'il veut bien arriver trois mois avant l'accouchement ; les pauvres sages-femmes n'ayant que blâme et petit salaire attendu que sans le chirurgien la femme allait mourir.

Et Louise Bourgeois triomphe en racontant qu'au second accouchement, l'habile homme laissa la tête dans l'utérus. Pour finir elle décoche ce trait terrible : « Il envoya à la cuisine quérir une cuiller à pot pour avec le crochet du manche tirer la tête de l'enfant. Il tira si bien qu'il l'eût et la vie de la mère ensemble », puis nous montre le chirurgien se sauvant après avoir sellé lui-même son cheval pour n'attirer l'attention.

S'il y a dans le texte des longueurs, des détails inutiles, toujours des réflexions imprévues, des saillies viennent y mettre la note pittoresque.

Louise Bourgeois est un jour appelée « auprès d'une femme qui semblait tournée à la mort ». Elle exhorte les sages-femmes à intervenir rapidement lorsque la malade est dans cet état à la suite d'une hémorrhagie grave par exemple et elle ajoute : « Il ne faut qu'en cela la sage-femme timide fasse le cimetière bossu ».

Parlant d'une imperforation anale avec abouchement de l'extrémité terminale de l'intestin dans le rectum, elle a cette hardiesse un peu imprévue sous sa plume : « Si toutes celles qui se plaisent à débaucher les hommes mariés étaient ainsi faites, les hommes se distrairaient promptement de tel amour pour aimer parfaitement leurs femmes ».

Louise Bourgeois n'a certes pas une confiance bien grande en la moralité des dames et femmes de son époque. Et si elle souhaite aux débauchées pareille infirmité, elle sait bien que chez d'autres il y a aussi place pour le péché. Elle raconte l'histoire d'une femme « disant que jamais homme ne la verrait nue et qu'elle aimait mieux mourir que de lever le voile à l'honneur » pour terminer par ces mots malicieux : « Une grande partie des femmes de ce temps ne donneraient pas tant de peine à leurs amis pour se faire toucher par les hommes avec moins de besoin que celle dont j'ai parlé ».

Si notre auteur n'avait pas une éducation première assez forte pour la mettre à l'abri des naïvetés et des croyances au mystérieux, il n'en est pas moins vrai qu'elle reste un des écrivains les meilleurs de son temps.

Maintenant que nous avons étudié la forme littéraire de l'œuvre, il nous faut aborder l'analyse obstétricale. A côté de l'historienne de la naissance des enfants de France, il y a la sage-femme de grand mé-

rite qui a su dans ces livres donner aux accoucheuses les meilleurs conseils, enseigner la pratique la plus élevée de son temps.

Comme texte d'étude nous prendrons surtout le premier livre d'Observations. Il contient en réalité tout ce qui a fait la fortune scientifique de Louise Bourgeois. Les deux autres sont de beaucoup moins importants et nous n'en étudierons que les meilleures pages.

Ce premier livre comporte en tout cinquante chapitres et peut se diviser nettement en deux parties. La première est un véritable traité d'accouchements. La seconde commence avec le chapitre 38 et n'est en réalité qu'une suite d'observations.

Si nous avons pu espérer retrouver en chacune de ces observations un cas s'appliquant toujours exactement à un chapitre de la première partie du livre ; délivrance artificielle, chlorose, ou hémorragie grave nous aurions à chacun de ces chapitres accolé la partie clinique c'est-à-dire l'observation. Malheureusement la précision n'est pas le fait de notre auteur, et si bien souvent après des pages excellentes, elle traite en un chapitre d'une maladie qu'elle ne connaît et ne nomme ; bien souvent aussi la nature de l'observation lui a échappé, et elle se borne à raconter qu'en une maison qu'elle désigne toujours, à une heure toujours indiquée, une femme a accouché dans des conditions données, sans plus chercher la cause. Nous

nous bornerons donc à suivre l'ordre du texte, laissant volontairement de côté les chapitres ou observations traitant de choses étrangères au sujet ou de choses que notre auteur ignore.

On peut dire dès l'abord que tout ce qui touche réellement à l'obstétrique est bon, est excellent pour son temps. Dès qu'elle traite de sa pratique, Louise Bourgeois nous donne des descriptions nettes et des préceptes très sages. Par contre, lorsqu'elle s'aventure en des explications de cas anormaux elle s'égare ; et si nous voulons honnêtement présenter son œuvre obstétricale, il nous faut la dégager de tout le côté médical qui n'était pas de sa compétence.



Livre I d'observations

Ce livre, avons-nous dit, renferme cinquante chapitres dans lesquels Louise Bourgeois nous décrit les maladies de la mère, les différentes particularités de la grossesse et de l'accouchement, les maladies de l'enfant, et les conditions requises pour choisir une bonne nourrice.

CHAPITRE I

Des causes de la stérilité

Louise Bourgeois signale dès l'abord que ces causes se rencontrent plus fréquemment chez la femme que chez le mari, et que souvent elles sont curables. Elles sont d'ordre local et d'ordre général. La

première d'entr'elles est une humidité extrême de l'appareil génital avec écoulement de flueurs blanches, ou pertes sanguinolentes, souvent sans lésions appréciables au toucher. Ces femmes ainsi atteintes d'écoulements vaginaux courent d'ailleurs le risque d'un cancer ou d'un ulcère malin.

La deuxième cause locale est la déviation utérine. L'auteur connaît bien les déviations postérieure, antérieure et latérales « met quelquefois l'embouchure « de la matrice dans l'aîne, autrefois vers l'intestin « rectum, autrefois la fluxion faisant comme un sac « sur le siège, tournant l'orifice vers l'os pubis. » Il enseigne que ces déviations peuvent s'accompagner de convulsions et aussi de douleurs au moment des règles, qu'elles peuvent guérir et permettre ainsi l'enfantement, qu'elles peuvent aussi survenir chez des femmes ayant eu des enfants autrefois.

Une autre cause est l'absence de règles. Les femmes qui ont tous les mois des épistaxis compensateurs ne doivent pas espérer d'enfants.

Ces causes sont très nettement décrites, mais à côté d'elles, Louise Bourgeois en signale d'autres assez difficiles à étudier, où l'on peut cependant reconnaître des affections du corps et du col de la matrice, dégénérescence fibreuse ou cancéreuse.

Puis elle nous énumère d'autres causes, d'ordre général celles-là, les maladies de foie, avec ou sans hydropisie, les maladies de reins et surtout la chlorose.

Chlorose. — Elle attribue cette maladie d'après Paré, (elle nomme les pâles couleurs) à une maladie du foie et de la rate ; elle la décrit à merveille bien que moins longuement que son maître. Pour elle la chlorotique est une mélancolique heureuse de s'isoler de son entourage, toujours assise et toujours en larmes sans raison. Il ne faut la confondre avec une femme amoureuse car ce n'est point son cas et on peut voir dans cet état des enfants de 8, 9 et 10 ans. Cette malade a des chances de n'avoir pas d'enfants et si elle en a avant sa guérison, ils tiendront d'elle, seront émotionnables comme elle, sujets aux palpitations, aux maux de tête, aux douleurs d'estomac, aux lassitudes de jambes.

Comme ces femmes aux pâles couleurs sont le plus souvent d'humbles servantes pauvres, Louise Bourgeois tient à honneur de vulgariser le traitement, d'autant que d'autres le tiennent secret, et non seulement elle décrit ce traitement par le fer pris en poudre, en tablettes ou en pilules, mais elle avertit que le fer constipe, et conseille de s'adresser de préférence aux pilules parce qu'elles renferment de l'aloès, ou d'avoir recours aux laxatifs si l'on emploie les tablettes ou la poudre.

CHAPITRE II

Des causes de l'accouchement avant terme.

Pour notre auteur ces causes sont :

1° La colère ; et Louise Bourgeois cite un avortement à quatre mois et demi chez une femme qui eut une colère violente au début de sa grossesse.

2° Les chutes, car la femme enceinte est une maladroite, sujette à sauter une marche dans les escaliers, à tomber fréquemment à genoux.

3° Les mouvements brusques d'élévation des bras. Souvent Louise Bourgeois a vu des femmes ressentir une grande secousse en enlevant les bras pour se coiffer ou étendre du linge et accoucher peu après. Ce sont le plus souvent des dames de la ville car les femmes de campagne sont robustes et habituées aux travaux de force.

4° L'intervention coupable, l'interruption volontaire de la grossesse. Il faut rechercher les avorteuses et leur infliger la seule peine digne d'elles, la mort, puisque c'est le châtimement de celles qui se font avorter.

5° Les manœuvres maladroites faites en vue d'un diagnostic précoce par le toucher car elles peuvent entraîner une hémorragie fatale.

6° Les hémorragies sur lesquelles nous nous réservons d'insister.

Une chose nous étonne en cet examen c'est de ne pas trouver la syphilis au nombre des causes d'accouchement avant terme. A l'époque de notre auteur la maladie faisait de grands ravages, elle était admirablement connue dans ses symptômes et on en connaissait aussi les dangers de contagion.

Certainement Louise Bourgeois a dû intervenir souvent dans des avortements dûs à semblable cause, et dans le livre II de ses observations, il est question d'une femme sans aucun doute syphilitique (p. 52 du livre II d'obs. éd. 1642).

La raison de cet oubli nous semble être que notre sage-femme s'est tenue le plus qu'il lui était possible éloignée de cette clientèle spéciale parce qu'elle voyait dans sa fréquentation un danger pour les autres clientes. « Je sais bien qu'il faut que quelques-unes les accouchent, mais ce devraient être certaines, lesquelles seraient délégués et reconnues pour servir telles gens, à celle fin de ne s'en servir qui ne voudrait. Il me semble aussi fort raisonnable que les chirurgiens qui accouchent les femmes, se dispensent de traiter des vérolées, d'autant que les femmes encourraient le même hasard. » Sans cette sorte de répulsion, notre fidèle observatrice eut sûrement noté la fréquence et le caractère spécial chez la femme syphilitique des

accouchements avant terme, répétés et de plus en plus rapprochés du terme.

Notre auteur distingue donc les avortements par chute et relâchement des ligaments par hémorragie. Lorsque le relâchement des ligaments est en cause, les chutes de la matrice sont fréquentes et les accouchements postérieurs se font aussi avant terme. La femme qui craint cet accident pour quelque cause que ce soit, doit se confier au médecin. Celui-ci devra la mettre au lit après l'accident qui menace d'interrompre la grossesse, ou dans les derniers temps de cette grossesse, au cas où il redoute seulement la répétition d'accidents d'une grossesse antérieure.

Si le danger tient à une perte de sang, la sage-femme devra ordonner aussi le séjour au lit, avec des enveloppements chauds, mais que cette hémorragie dure, qu'elle fasse pâlir la femme et tomber en faiblesse, alors cela ne suffit plus et pour la première fois dans son œuvre, à la page 46 du chap., Louise Bourgeois indique ce qui est à ses yeux le seul traitement.

Certes elle ne connaît pas la provenance de ces hémorragies, elle ne connaît pas l'insertion vicieuse du placenta, mais leur symptomatologie est admirablement faite et le traitement nettement indiqué.

Il s'agit des hémorragies des derniers mois de la grossesse : « J'ai vu des femmes lesquelles étant grosses de sept à huit mois, ayant grande plénitude

de sang, à la moindre émotion s'être mises à fluer en telle quantité qu'il est incroyable, et les ayant fait mettre au lit il semblait que le flux cessât. Mais j'ai reconnu le contraire d'autant que le sang ne laisse souvent de sortir de ses vaisseaux, mais trouvant un réceptacle au sortir de la matrice s'y arrête, et sortant peu à peu se coagule, et le premier sorti empêche le dernier tellement que les femmes venant à se lever, ou mettre sur le bassin, ont grande perte à coup qui leur cause faiblesse à quoi il ne faut négliger de les secourir, qui est pour le plus vrai remède de les accoucher promptement, comme je le traiterai plus amplement encore qu'elles n'aient eu une seule douleur. »

Le texte est précis, mais Louise Bourgeois se réserve d'y revenir encore pour ne laisser aucun doute.

CHAPITRE III

Diagnostic de la grossesse

Pour faire ce diagnostic il faut s'informer de la date des dernières règles, interroger l'état général et pratiquer l'examen direct.

D'abord s'informer de la date des dernières rè-

gles, s'assurer qu'elles ont été normales « et si la dernière fois qu'elle les eût ce fut en pareille quantité et couleur que de coutume », savoir si leur disparition n'a pas été la suite d'une grande colère ou d'une grande peur. En ce dernier cas, il n'y a pas de symptômes de grossesse.

Ensuite examiner l'état général : la femme enceinte a de la perversion du goût, elle a une sensation de plénitude dans un côté du ventre, de déformation de ses vêtements et d'une irritabilité plus grande de la peau à leur contact. Elle a des nausées, des vomissements. Ses seins se tuméfient, le mamelon se teinte.

En dernier lieu pratiquer l'examen direct. Chez la femme grosse, le col est, de l'avis de Louise Bourgeois « étroitement fermé comme un cul de poule, auquel l'on ne pourrait mettre un grain de bled. » Elle recommande de toucher doucement l'orifice extérieur sans essayer de toucher l'intérieur, de profiter de ce toucher pour examiner l'état du col et s'assurer qu'il n'est « calleux ou endurci de la façon que j'ai dit au premier chapitre parlant des femmes qui ne sont capables de porter enfants », s'assurer aussi s'il y a déviation ou abaissement.

Il faut à ce propos, croyons-nous, noter à la louange de notre auteur, cet extrême souci de ne jamais pénétrer dans le col en faisant le toucher.

CHAPITRE IV

Môles et faux germes

Pour Louise Bourgeois les faux germes sont des masses qui développées dans l'intérieur de l'utérus en sont expulsées vers le quatrième ou le cinquième mois ; les môles sont celles qui sont expulsées à une date rapprochée du terme.

Seule la date d'expulsion fait différer les appellations car aussi bien lorsqu'elle décrit les faux germes que lorsqu'elle décrit les môles, elle a en vue évidemment des produits divers.

Lorsqu'elle enseigne que la femme qui a eu plusieurs faux germes peut, par un traitement bien dirigé avoir des enfants à terme, que celle qui néglige le traitement peut à nouveau avoir des faux germes, elle désigne de ce nom des produits d'avortements de nature syphilitique très probablement.

Sous le même nom elle décrit aussi des produits d'expulsion qui paraissent être ce que nous appelons maintenant la môle vésiculaire creuse.

D'un autre côté elle étudie comme môles des masses expulsées après le cinquième mois, et d'après sa description symptomatologique et anatomique nous pouvons y voir à la fois des produits d'avor-

tement avec hémorragie rétro-placentaire et des fibromes.

Voici ce qu'elle entend par môles : « D'autre façon est ce chorion étant formé et attaché au fond de la matrice, la nature est suppéditée par ce gros sang tellement qu'il se jette dedans et remplit, de façon qu'il est gros comme le poing quelquefois comme les deux, lequel étant coupé se trouve au milieu du sang, gros comme un cœur d'oiseau à part, qui est à mon avis ce qui l'aide à entretenir, et lui donne quelque certain tressaillement. C'est celui-là qui longtemps tourné se tourne en môle, et se grossissant s'adhère aux parois de la matrice, tout ainsi que fait le lierre croissant contre une muraille, et se fait comme une chair grosse de telle façon qu'il s'en voit rendre des femmes plus grosses que si elles avaient deux enfants au ventre. Quand cela a atteint cette grosseur, il est fort difficile de s'en défaire. »

On peut conclure que Louise Bourgeois, lorsqu'elle a examiné des fibromes, les a pris pour une transformation des œufs non à terme qu'elle connaissait.

Nous avons dit d'autre part au début de ce chapitre, nous réservant d'y revenir, que dans les descriptions de faux germes on pouvait reconnaître la môle et que notre sage-femme devait la connaître.

Selon elle, ces produits sont expulsés à deux mois et demi. S'ils ne le sont que plus tard ils sont moins

gros, parce que, ajoute-t-elle, la nature ne travaille plus depuis cette époque, et elle dit : « Un mode de faux germes » est cette membrane chorion épaisse à aucune plus qu'aux autres, pleine d'eau rousse en quoi s'est tourné ce que la nature avait retenu pour faire enfant et quelquefois s'y trouve quelques petits filaments qui ne sont autre chose que les veines du chorion demeurées inutiles. » C'est bien la môle vésiculaire creuse avec sa caduque plus ou moins résistante. Plus loin nous trouvons le passage suivant : « Les femmes au commencement de tels empêchements gonflent et grossissent tout à coup et paraissent plus grosses en un mois qu'étant grosses d'enfant, elles ne sont à trois, ont les mêmes envies que les femmes véritablement grosses.

Il est juste d'ajouter d'ailleurs que si elle a rencontré la môle, elle a aussi fait confusion avec le fœtus mort et putréfié. Dans ce cas le ventre diminue par résorption de l'amnios ; et ce fœtus putréfié est pour elle un faux germe retenu longtemps comme la môle vraie étant un faux germe expulsé de bonne heure. « J'en ai vu avoir fait ainsi, les porter cinq mois et demi, puis revenir quelque apparence de sang ; elles ayant passé tous les termes où on doit sentir s'affligent et devient alors expulsion. Elle se fait à grand peine et à forme de clystères et remèdes ce qui en eût été plus aisé à la première apparence, car cela se garde dans la matrice diminuant plutôt que d'accroître, et sortent

les ayant ainsi portés souvent à plusieurs fois pièce à pièce et tous puants, ayant fait une grande perte de sang longtemps devant, voir de trois ou quatre mois jusqu'à huit jours, dans lequel temps se coule une eau rousse qui était enclose dans la membrane et ne rendant plus qu'un peu de sérosité de mauvaise senteur ; celles-là ont besoin d'être fort purgées après des remèdes qui nettoient la matrice, car ces puanteurs-là l'excorient et font ulcère. »

En résumé et pour ne rien préjuger elle a décrit comme faux germes les produits expulsés de bonne heure : Parmi eux on peut retrouver la môle et l'œuf putréfié, comme môles les produits expulsés les derniers mois parmi lesquels fœtus et fibromes ou polypes.

CHAPITRE V

Hémorragies de la grossesse

Ce chapitre est exactement intitulé : Qu'il y a un accident où il faut promptement accoucher une femme à quelque terme que ce soit pour conserver sa vie.

Cet accident est l'hémorragie, et pour y parer Louise Bourgeois conseille le tamponnement d'abord

avec administration de toniques, puis en cas d'échec l'extraction de l'enfant. « Il faut venir à l'extraction de l'enfant avec la main, la faiblesse relâche les ligaments du col de la matrice tellement qu'elle s'ouvre autant que si la femme avait grand nombre de douleurs : mais les eaux ne se trouvant formées, il faut rompre les membranes qui environnent l'enfant, ainsi que l'on ferait une porte pour sauver la maison du feu et tirer l'enfant par les pieds ». Elle cite à l'appui de son dire des observations où elle a fait pratiquer l'opération par un chirurgien et devant des médecins.

Elle ne prétend pas qu'on applique ce traitement à toute femme qui a une perte de sang, mais bien avertie que « ces pertes là sont causes tout-à-coup de la mort de la mère et de l'enfant », elle ajoute « il faut veiller sur elle comme le chat fait la souris et faire la guerre au doigt et à l'œil » et elle pratique toujours l'accouchement forcé en cas d'hémorragie grave « connaissant que le flux de sang n'est entretenu que par la grossesse l'ayant vu cesser sitôt que la femme est accouchée ». Elle connaît bien la relation qui existe entre l'hémorragie et la présence de l'œuf.

Dans un chapitre suivant, où elle traite de la conduite à tenir dans un accouchement avant terme, elle recommande aux sages-femmes de s'informer de l'âge de la grossesse, de la cause de l'interruption.

Elle explique souvent que la grande colère, la peur, la fièvre sont causes de tout le mal, qu'elles amènent un flux de sang, qu'il n'y a dans ce cas qu'à mettre la femme au lit, à la toucher avec précaution pour ne rien rompre et éviter le reproche d'avoir par manœuvre maladroite provoqué l'accouchement.

CHAPITRE VII

Des Présentations

Louise Bourgeois a étudié avec un grand soin les modes différents de présentation du fœtus ; elle en distingue douze dont le dernier seulement est normal.

1° La plus mauvaise présentation à ses yeux est « le nombril devant, ventre au passage, bras et jambes en arrière » surtout lorsque les enfants sont gros parce que la sage-femme ne peut introduire la main pour faire la version. La conduite à tenir pour la sage-femme est de réduire la procidence du cordon, mais si cette sage-femme n'assistait pas à la rupture de la poche des eaux, il y a de grandes chances que l'enfant soit mort des suites de cette procidence du cordon, seul passage que la nature lui ait donné pour respirer sans

avaler l'eau qui l'entoure. Si elle est présente, elle doit sur le champ faire la réduction, mettre la femme dans la situation obstétricale et chercher les pieds pour tirer pendant les contractions.

2° La deuxième présentation « est quand l'enfant se présente au travers du corps de la mère, présentant le côté et quelquefois l'arrière faix devant ».

Il faut repousser le placenta et faire encore la version podalique.

3° La troisième est la présentation de l'épaule. Louise Bourgeois ne la juge pas inquiétante parce la tête est proche et qu'il est facile de soulever l'enfant pour replacer sa tête d'aplomb. Il n'y a plus qu'à attendre les douleurs, à les exciter si elles tardent, et à placer au besoin la femme sur la chaise d'accouchements pour que le poids du fœtus aide à la dilatation.

Il est assez curieux de voir que notre auteur qui emploie la version podalique pour toutes les mauvaises présentations fœtales ne la conseille plus dans la présentation de l'épaule où de nos jours elle est systématiquement employée au grand profit de la mère et de l'enfant ;

4° La quatrième est la procidence du bras. Il faut selon l'auteur essayer de le faire rentrer en le baignant d'eau froide. Si l'on échoue, il faut le réduire et aller chercher les pieds pour tirer pendant les douleurs, exciter ces douleurs par tous les moyens, car les

épaules auront du mal à passer et surtout la tête dernière ;

5° Vient la procidence des deux mains. La conduite à tenir est la même que dans le cas précédent ;

6° C'est la présentation du siège décomplété mode des pieds ou complet avec un pied tombé. Si c'est au début du travail et si un pied est procident, avec fortes douleurs il faut aller chercher l'autre pied pour tirer pendant leur durée.

Si les douleurs sont nulles, il faut réduire le pied, tamponner la femme, lui donner des toniques, la soutenir de toute façon pour que les douleurs se réveillent et qu'on puisse faire l'extraction ;

7° C'est le siège décomplété mode des fesses.

L'auteur ne croit pas à l'accouchement spontané dans cette présentation et conseille de faire l'extraction en tirant sur les pieds ;

8° C'est la procidence du cordon dans la présentation du sommet : « Cela arrive quand les femmes ont beaucoup d'eaux qui se sont formées devant la tête, se venant à rompre la tête n'ayant encore pris place, au commencement laisse une espace ou le nombril se glisse et devance la tête ».

Louise Bourgeois sent donc que l'excès de liquide amniotique retarde l'engagement et favorise la procidence du cordon.

Elle conseille de repousser ce cordon derrière la tête, la femme étant couchée, puis ceci fait de re-

lever la femme. Si la chute se reproduit il faut avec un écheveau de fil de coton étancher le liquide amniotique jusqu'à ce que la tête vienne en place ;

9° « Le neuvième est quand les mains se présentent devant la tête ». Il faut repousser ces mains pour que la tête reprenne sa place ;

10° La dixième présentation est la présentation de la face, Louise Bourgeois avertit qu'on peut la confondre avec la présentation du siège quelle appelle « du cul devant » et recommande d'exciter les contractions pour hâter l'accouchement et éviter que l'enfant vienne meurtri et contrefait.

11° Dans cette présentation la tête est mal engagée « et se présente plus d'un côté que l'autre. Notre auteur conseille d'essayer de faire remonter cette tête et d'appeler vite le chirurgien en cas d'échec, car c'est un cas fâcheux, mais elle ne parle pas des causes de ce mauvais engagement de la tête.

12° La dernière présentation est la normale celle du sommet « où encore est-il besoin d'assistance d'une bonne sage-femme, car souvent la tête venant bien droitement devant, il semblera que l'enfant peut naître sans aucune fortune, ce qui se fait parfois. Mais il ne faut pas s'y fier, car il arrive souvent que le nombril fait deux ou trois, varie jusqu'à quatre tours à l'entour du col qui l'empêche de venir si promptement. » Louise Bourgeois recommande de surveiller ces circulaires du cordon pour les défaire sur le champ

de couper le cordon s'il est trop étroitement enroulé autour du cou et d'en lier les deux bouts.

Elle ajoute : « Il y a encore un autre accident qui est que quand la tête est sortie, les épaules étant grosses, ne peuvent sortir sans aide, qui est de passer le doigt sous l'aisselle de l'enfant, devant ou derrière, comme je l'ai fait souvent pour les tirer avec grande force ou les enfants fussent étranglés. »

Nous voyons que Louise Bourgeois était très avertie de toutes les façons diverses dont l'enfant peut se présenter. Pour presque toutes les présentations mauvaises, elle conseille la version et l'extraction par les pieds et il ne pouvait en être autrement puisqu'elle avait appris dans Paré qui avait remis la version podalique en honneur. Et comment d'ailleurs mener à bien l'extraction de ces fœtus en présentation imprévue transversale avec bras procident ou transversale avec placenta inséré sur le segment inférieur quelquefois débordant sur l'orifice. Ce qui est inexplicable c'est que Louise Bourgeois ne l'emploie pas pour la présentation de l'épaule.

Pour ce qui est de la présentation de la face notre auteur dit nettement « recherchant tous les moyens sans y toucher de hâter l'accouchement » sachant bien par conséquent que l'expulsion se fait sans aucune intervention.

CHAPITRE VIII

Rupture prématurée des membranes

Louise Bourgeois n'entend pas parler, dans ce chapitre, de la rupture prématurée causée par la surdistension de l'œuf en cas d'hydramnios ou de grossesse gémellaire par exemple, causée par « l'hydropisie de matrice » pour employer son expression. Pour elle, les eaux de l'hydropisie de matrice et les eaux qui s'écoulent après rupture de la poche sont de nature différente. Elle ne soupçonne pas que dans les cas de surdistension de l'œuf comme dans ceux de faiblesse des membranes, car c'est la cause qu'elle assigne à la rupture il s'agit toujours de rupture et c'est compréhensible si l'on songe qu'elle appelle cet excès de tension de l'œuf hydropisie de matrice, cette hydropisie siégeant en dehors de l'œuf. Nous n'en voulons pour preuve que l'observation du chapitre 38 du livre d'une femme qui rendit bien un demi seau d'eau avant que d'accoucher. D'un autre côté, si elle a constaté que le placenta peut s'insérer jusque sur les bords de l'orifice et envoyer des cotylédons sur l'orifice lui-même, elle ne connaît pas les conséquences de cette insertion vicieuse.

Mais elle sait bien que le travail ne débute pas

toujours après la rupture. « J'en ai vu à qui elles se sont écoulées douze jours devant, d'autres huit, d'autre six, quatre. L'ordinaire est quand elles se percent, si pendant deux ou trois heures le travail ne prend, il demeure jusqu'à vingt-quatre heures d'ordinaire » et chose plus importante elle connaît les redoutables dangers de l'ouverture de l'œuf, la rapide putréfaction de cet œuf ouvert et elle engage les femmes qui ont ainsi perdu leurs eaux à prendre des précautions d'autant qu'elles n'en savent l'origine. « Mais ce dont je veux prier les femmes, ayant leurs eaux percées, ou évacuation provenant de l'hydropisie de matrice est, d'autant qu'elles ne peuvent discerner l'un d'avec l'autre, de ne point sortir à l'air, craignant qu'il ne leur entre dans la matrice ou si c'est dans le lit de l'enfant lequel demeure ouvert les eaux étant percées, c'est encore pis. J'en ai vu qui sont sorties qui n'en ont point eu de mal, mais aussi en ai-je vu qui en ont encouru hasard de la vie. »

CHAPITRE IX

Diagnostic du travail

Notre auteur fait ce diagnostic par le toucher.

Pour conclure à un début de travail, il faut trouver le col ouvert et sentir que le doigt est repoussé au

moment des douleurs. « Si l'orifice de la matrice se trouve ouvert et que pendant la douleur, il se sente répondre sous le doigt chose qui pousse, ou qu'il se sente quelque petite mollesse qui à la douleur s'avance peu ou prou s'endurcissant, c'est travail sans doute. »

CHAPITRE XII

Conduite à tenir dans les grossesses gémellaires

Louise Bourgeois n'a vu dans sa pratique que des grossesses à placenta unique. « De dix je n'en ai pas trouvé deux qui eussent chacun leur délivre à part. Tous presque n'en ont qu'un pour les deux, ou il n'y a qu'une petite membrane qui les sépare. » Il est évident que pour être aussi affirmative elle prend les placentas accolés pour un placenta unique.

Bien qu'à son époque, la croyance générale fût que les jumeaux de même sexe ne vivaient pas elle affirme que les jumeaux de sexe différent accouchés par elle ont vécu.

Elle a remarqué que souvent le travail est plus long que pour une grossesse simple, que le premier enfant se présente généralement par le sommet, et

que le second se présente souvent mal et qu'il peut venir jusqu'à douze heures après le premier.

Au début de sa pratique, Louise Bourgeois n'intervenait pas dans les grossesses gémellaires. Elle laissait se faire seule l'expulsion du second enfant ; puis ayant remarqué que ce second venait très affaibli, elle prit la résolution de ne plus attendre et de percer les membranes qu'il se présentât bien ou qu'il se présentât mal. Si c'était un sommet qui s'engageait elle excitait les douleurs pour hâter l'expulsion, si c'était un siège, elle faisait elle-même l'extraction par les pieds. D'ailleurs elle avait fait un accouchement où le second enfant n'était pas à son terme « avait l'os frontal séparé d'un doigt de large jusque sur le nez » et cela avait certainement contribué à l'affermir dans son idée que l'enfant qui se présente le dernier est le plus faible. Avant de procéder à l'extraction de ce dernier elle coupait le cordon du premier et faisait la ligature.

Au nombre des observations de Louise Bourgeois nous en trouvons trois s'appliquant à des grossesses gémellaires, toutes les trois contenues au livre premier.

La première forme le chapitre 41 elle porte le titre :

*D'une demoiselle que j'accouchai de deux enfants,
l'un mort et demi pourri, l'autre vif et sain.*

La femme accouche à 7 mois et demi d'un premier enfant mort et macéré « avait la tête demi aplatie et verte, n'y avait plus ni derme, ni épiderme entier. Sitôt qu'elle fut accouchée la voulant délivrer, je trouvai un autre enfant qui se présentait les pieds devant, lequel je tirai. » Ce second enfant était vivant, et se porta très bien.

La femme en question avait déjà perdu ses eaux avant l'arrivée de la sage-femme bien que celle-ci sentit la poche des eaux prête à percer. « Je la touchai et trouvai les eaux de l'enfant qui se présentèrent prêtes à percer ; je lui dis qu'elle eut courage et qu'elle accoucherait promptement et que les eaux allaient percer, elle me dit que c'en était fait, et qu'elles l'étaient. Elle disait vrai et moi aussi. »

Voilà donc un accouchement prématuré interrompant une grossesse gémellaire. Sans doute, si notre sage femme avait examiné le placenta, ne l'aurait-elle pas trouvé unique puisque des deux enfants, l'un était mort et l'autre vivant.

La 2^e observation forme le chapitre 43 et porte le titre :

*D'une demoiselle que j'accouchai à 7 mois de deux
enfants, la fille était hydropique et le fils ne
l'était pas.*

Cette femme expulse un premier enfant du sexe féminin

nin vivante « et hydropique depuis la tête jusqu'aux cuisses, si dure qu'il ne se peut rien voir de plus dur, et jusqu'aux lures, il semblait que l'on touchât du bois. Elle avait le ventre gros et tendu comme un ballon, noir extrêmement et semblait que pour son extension, il n'y avait petite ramification de veine qui ne fût rompue. L'enfant vécut environ un quart d'heure. Encore qu'elle fut grosse, je pensai qu'elle n'était suffisante d'avoir occupé ce ventre là..... Cependant ayant touché la demoiselle je trouvai les eaux d'un autre enfant prêtes à rompre, lesquelles étant rompues, il se présenta un petit garçon les pieds devant, qui était fort et dru et a vécu quelque temps. Le petit garçon venant à naître, il sortit une si grande quantité d'eau de la mère qu'il ne s'en vit jamais tant. Je crois qu'il y en avait un seau et était si jaune que les linges qui en étaient mouillés en étaient teints... Je montrai le lit de la femme à M. Martin. Il n'y en avait qu'un pour les deux avec la séparation ordinaire de leur place, le gîte de la fille était plein d'un glaire jaune, et les veines par lesquelles était portée sa nourriture en sa veine ombilicale étaient pleines d'un sang jaune ainsi qu'on le tire ordinairement d'un pleurétique. Le gîte du garçon était beau et net ; les veines par où étaient portée la nourriture étaient grosses et pleines d'un beau sang vermeil. »

Lorsque Louise Bourgeois nous dit dans son observation qu'il n'y avait qu'un œuf pour les deux enfants, il est entendu qu'elle se trompe et qu'elle n'y a vu qu'une chose l'accolement des deux œufs.

Enfin la 3^e observation est au chap. 44 et porte le titre :

D'une femme que j'ai accouchée de deux enfants, laquelle devenait folle, courant les rues, le cinquième jour de ses couches et comme tombant au même accident en fut retirée.

Cette femme accouche en 1586 de son premier enfant « mort en son corps. » Cinq ou six jours elle est prise de folie, laquelle folie dure quatre ans. Elle guérit peu à peu, redevient enceinte et accouche d'une fille sans aucun accident. Six ans après, nouvelle grossesse ; elle accouche de deux enfants l'un mort, l'autre vivant, et le 5^e jour après son accouchement elle retombe en sa folie, laquelle dure dix-huit mois. Au bout de deux ans nouvelle grossesse. Louise Bourgeois intervient pour la 1^{re} fois, fait à son arrivée le diagnostic de début du travail « mais il n'y avait enfant tourné. Elle avait le ventre si tendu que les enfants ne pouvaient faire leur culbute. Je sus d'elle qu'elle était opilée de cinq jours et lui fis bailler clystère, lequel ayant rendu les excréments hors, une grosse fille se tourna. Et à six heures heures du soir elle prit le clystère, à minuit elle accoucha, et la touchant je trouvai un autre enfant, fort loin encore de venir, lequel venant aussi le chef devant contre l'ordinaire car le plus souvent y en ayant deux, le premier vient bien et l'autre le cul devant où les pieds ; ce que je pus faire fut de la bien nourrir, lui donner courage, lui céder un peu connaissant son esprit léger. Elle demeura jusqu'au lendemain deux heures et demi après-midi à accoucher de l'autre qui

fut un beau fils... S'il fut mal venu, elle n'eut tant enduré car venant mal on l'eut pu tirer incontinent après l'autre sans l'offenser ; mais venant le chef, la sage-femme n'y doit jamais toucher, le crâne en est si délicat qu'y pensant toucher, l'on ne pourrait sans blesser le cerveau. Les deux enfants dont j'ai parlé apportèrent chacun sur leur tête la membrane amnios que l'on appelle leur coiffe. »

Louise Bourgeois ordonna à cette femme d'user de lavements et de faire prompte évacuation du lait et dit-elle, elle lui évita ainsi de retomber en sa folie qui était une fièvre de lait.

A la lecture de ces trois observations, nous pouvons remarquer que le diagnostic de grossesse gémellaire a toujours été fait par Louise Bourgeois après l'expulsion du premier enfant. C'est en touchant la femme pour la délivrer qu'elle constatait l'existence d'un jumeau. Il en était de ce cas comme de toutes les présentations. On n'avait à son époque aucun des moyens dont nous disposons pour faire le diagnostic par pratiques externes. Grossesse gémellaire, présentations mauvaises ou bonnes étaient des surprises du travail.

CHAPITRE XIV

De la Délivrance

Après un chapitre sans importance où Louise Bourgeois, après avoir examiné quels aliments ou remèdes il faut donner à la femme en travail, avoue s'en rapporter au médecin de préférence, nous arrivons au chapitre important de la délivrance.

La pratique de Louise Bourgeois en cette occurrence fut certainement la meilleure du temps. On pratiquait beaucoup à son époque la délivrance immédiate par traction sur le cordon, et comme on tirait avant le décollement du placenta, la manœuvre échouait et l'on en venait à la délivrance artificielle. Notre sage-femme eut le mérite d'attendre ; certes elle ne motivait pas son attente : elle donnait des remèdes pour aider la femme, l'engageant à pousser, et cette façon de procéder avait l'avantage de laisser le placenta se décoller et d'éviter l'introduction de la main.

Elle attachait une extrême importance à cette phase de l'accouchement et l'on en peut juger par ces mots. « C'est un mot bien approprié que de dire délivrée, car l'accouchement est une grande chose, mais la délivrance est tout autre »,

Pour y aider, elle recherchait par le palper la place du placenta, ramenant ce placenta au centre « doucement du côté au ventre, comme en manière d'une friction branlante tenant le nombril au bord subject », puis engageant la femme à pousser, la faisait souffler dans ses mains fermées, l'excitait aux nausées, et elle arrivait toujours à la délivrance naturelle.

Deux fois seulement dans sa carrière, elle avait été obligée de faire l'extraction manuelle, mais elle était fermement décidée à n'y jamais recourir sauf dans trois cas ; hémorrhagie grave, convulsions, fièvre.

Dans ces cas elle reconnaît la nécessité de la délivrance artificielle et elle supplie le chirurgien de ne jamais la faire parce qu'il manque de patience et qu'il déchire toujours le placenta.

« L'on tient qu'un morceau demeuré est mortel. Il le peut être puisque les membranes le sont, quelle assurance pouvez-vous avoir de la vie d'une femme voyant l'arrière-faix tout rompu ».

Louise Bourgeois connaît donc les dangers de la rétention partielle du placenta et il n'est point que cette phrase qui le montre. Lorsqu'elle parle de délivrance artificielle, elle cite un des deux cas où elle la pratiqua. Il s'agissait d'une femme qui dans un premier accouchement avait eu une rétention placentaire. La sage-femme avait rompu le cordon et la pauvre cliente avait dû subir lavements et remèdes donnés

dans le but de favoriser l'expulsion, « lesquels lui firent rendre une telle quantité de sang, tellement qu'elle fut trois mois pâle comme un linge ».

Pour éviter semblable accident, Louise Bourgeois avait eu recours à l'extraction manuelle.

On voit dans cette observation, que peut-être elle attribue aux remèdes nécessaires à l'expulsion l'hémorragie, elle sait que la malade doit subir cette hémorragie.

Au chapitre suivant : Louise Bourgeois enseigne que les primipares ont rarement des tranchées, que celles qui les ont avaient des règles douloureuses.

Puis viennent des pages sans aucun intérêt, Louise Bourgeois formule les purgations et lavements qu'il faut donner aux femmes, la conduite à tenir à l'égard de l'enfant. Elle recommande de ne pas chercher à façonner à son gré la tête du nouveau-né. Cette tête, n'est pas malléable à merci et l'on risque dit-elle, en voulant redresser ou amincir le nez d'en briser les cartilages et de donner ainsi de l'ozène à l'enfant.

Pour retrouver des préceptes intéressants il faut aller jusqu'au chapitre qui traite des nourrices.

CHAPITRE XXVII

Choix de la nourrice.

Ce choix a une extrême importance et Louise Bourgeois ne peut admettre qu'on le base sur des considérations secondaires. Il ne faut point s'arrêter à savoir si la nourrice est mariée, si son mari viendra la redemander, si elle a charge d'enfants, il la faut choisir de vue droite parce qu'elle donnera son regard à l'enfant, d'une belle dentition, la refuser si elle est pulmonique ou de race pulmonique, de race de ladres, d'écrouelleux, d'épileptiques, si elle est syphilitique car elle donnerait son mal à l'enfant. On ne doit non plus la choisir amoureuse car la nourrice amoureuse veut retourner à son mari, elle revoit ses règles tôt après son accouchement et à dater de ce jour les nourrissons dépérissent. Les bonnes nourrices ne revoient leurs époques que quinze ou dix-huit mois après être accouchées.

Ce qui a trait aux accouchements s'arrête à ce chapitre. Dans ceux qui suivent et qui sont au nombre de dix, Louise Bourgeois sort de son domaine pour entrer dans celui de pathologie de l'appareil génital de la femme ou de l'enfant nouveau-né.

En matière de pathologie infantile, elle traite des

coliques, des hernies inguinales congénitales, du muguet qu'elle appelle chancre de la bouche, du prolapsus rectal.

Le remède aux coliques c'est le lavement avec applications calmantes sur le ventre ; le remède au muguet est un collutoire renfermant sauge et cerfeuil en décoction dans de l'eau chargée d'un peu de vinaigre. Enfin le traitement du prolapsus est la réduction avec application d'un bandage spécial qu'il ne faut tirer que la nuit. Comme gynécologie, Louise Bourgeois se borne à étudier les chutes ou relaxations de matrice, leur cause et leur traitement. Le chapitre 34 y est consacré.

Les causes du prolapsus utérin sont les inflammations, l'excès de travail, le port de lourds fardeaux, les efforts d'expulsion avant la dilatation complète et en dernier lieu la maladresse des sages-femmes qui, incapables de leur charge, délivrant une femme, portent la main dans le corps et tirent indiscrètement ce qu'elles rencontrent qui est souvent une partie de la matrice au fond de laquelle l'arrière faix est encore adhérent, tirant tant que leur prise leur permet.

Le remède à ce prolapsus est le pessaire fait de liège enduit de cire et percé au milieu. Ce pessaire doit être choisi assez volumineux pour qu'il puisse entrer difficilement et par conséquent rester en place. Il faut surveiller les femmes qui ont une chute de

matrice lorsqu'elles sont en travail et ne jamais les serrer.

Dans ce premier livre, Louise Bourgeois n'étend pas plus loin ses incursions dans le domaine médical. Elle reste encore intéressante, bien qu'il faille tenir compte de ce qu'elle a appris dans Paré le meilleur de ce qu'elle a écrit.

Observations du livre I. — Leur analyse

Parmi ces observations, il en est plusieurs que nous connaissons déjà.

Celles des chapitres, 41, 43 et 44 ont été analysées quand nous avons étudié les grossesses gemellaires.

Celle qui forme le chap. 49, d'une femme qui porta dix mois un serpent au bout de son tetin a été utilisée par nous au chapitre de Louise Bourgeois pour montrer jusqu'où pouvait aller sa crédulité à l'égard de ce qu'elle n'avait pas vu elle-même.

En dehors de celles-ci il nous reste huit observations à étudier encore.

*Observation première d'une femme qui rendit bien
demi seau d'eau devant que d'accoucher, ch. 38*

Louise Bourgeois est appelée auprès d'une femme grosse de six mois « qui avait de grandes douleurs par le moyen d'une extrême tension et dureté de ventre. Elle donne un lavement qui est suivi d'abondantes évacuations et la femme porte encore son enfant un mois, toujours souffrante mais sans incident. Au bout de ce mois « sentit un grand flux d'eau que si on avait ouvert le robinet d'une fontaine. Elle prit un chaudron et le mit sous elle où il tomba bien encore trois pintes d'eau. »

Puis deux mois après la femme accoucha. « Elle ne laissa pas d'avoir les eaux de son enfant, comme si cela n'eût point été, tellement que c'était une hydropisie de matrice, qui ne soit contenue dans les membranes qui environnent l'enfant, mais dans la capacité de la matrice. »

Il s'agit dans cette observation d'une rupture prématurée des membranes, due à un hydramnios abondant, mais comme le travail ne s'est déclaré que longtemps après, Louise Bourgeois ne reconnaît plus là la perte des eaux et l'ouverture de l'œuf. Pour elle c'est devenu une hydropisie de matrice, et elle en fixe le siège en dehors de l'œuf.

D'une femme de qui l'on croyait l'enfant mort depuis sept mois jusqu'à neuf sans qu'il remuât aucunement, chap. 39.

Femme grosse de 7 mois ; prise de douleurs extrêmes envoie chercher notre sage-femme qui conclut à des coliques et ordonne un lavement. Ces coliques durent trois jours et depuis l'enfant n'est plus senti par la femme.

Examen est fait par les médecins qui concluent à la mort de l'enfant pour les raisons suivantes : femme puante, selles fétides, œil terne et ventre froid tombant en masse dans le décubitus latéral. Ils rejettent l'opération césarienne pour cette cause et trouvant inutile de hasarder la vie de la mère sans rien espérer de l'enfant. La femme reste cinq semaines au lit puis accouche normalement d'une belle fille saine et drue.

Dans cette observation nous retiendrons ce fait qu'un des principaux signes de la mort du fœtus, et elle y a insisté par ailleurs, est le déplacement faute de l'utérus qui se ramollit, devient inerte, et obéit aux lois de la pesanteur. La femme sent tomber en masse son ventre du côté où elle se couche.

D'une femme à qui je tirai une pierre de la vessie trois mois après qu'elle fut accouchée. Ch. 40

Femme souffrant au moment des mictions depuis son accouchement remontant à trois mois. « Finalement je

trouvai que c'était le bout d'une pierre qui était dans le col de la vessie, qui était blanchie à cause de l'air. Elle était longue de trois doigts pointue par le bout, courbée par le milieu et grosse comme le doigt d'un homme. Je pris une pincette du petit étui de mon mari sans dire ce que j'en voulais faire, désirant avoir l'honneur de la tirer. La prenant avec cette pincette par le menu bout à cause qu'elle était grosse au milieu elle m'échappa. Ce que voyant je portai le doigt le long du col de la vessie. Sondant la longueur, je mis le bout du doigt derrière, et poussant j'en fis paraître un grand bout lequel tenant j'achevai de la tirer ».

D'une femme que j'accouchai d'un enfant mort lequel elle ne sentit bouger depuis 6 mois jusqu'à 7 et le rendit tout dur et répercuté et l'arrière-faix aussi. Ch. 42.

A partir de 6 mois la femme n'a plus senti remuer. Elle accouche à sept. Louise Bourgeois signale que la femme n'eut aucun des signes de la mort de l'enfant. Elle eut toujours bon œil et bon visage et son ventre resta toujours ferme parce que l'enfant « s'était plutôt endurci que tuméfié ce qui empêcha les signes décrits par les anciens, qui ne sont causés que par corruption et pourriture ».

D'une femme à qui on appuya trop fort sur le ventre pour la délivrer. Ch. 45.

Pour aider à la délivrance, la sage-femme fait appuyer

sur le ventre par la nourrice. Trois semaines après, grande inflammation de l'utérus et formation d'un abcès « lequel dura bien trois mois et enfin vint à suppuration par le col de la matrice, et jeta plus d'une pinte de pus lequel était si purulent qu'elle même ne pouvait sentir ce qui sortait d'elle et demeura plus de six mois toute courbée et depuis n'a pu avoir d'enfants, et selon l'indisposition du temps ressent de grandes douleurs dans la matrice qui me font croire qu'il pourrait bien être demeuré quelque fistule ».

*D'une femme qui porta son enfant tourné deux
mois huit jours et de la raison. Ch. 46*

Une femme voit un fermier battre son enfant, s'empporte contre lui et prend peur devant les menaces du fermier qui veut la battre aussi. « Elle s'émut tellement qu'étant proche du terme que les anciens nous ont écrit que les enfants font des efforts pour sortir et sont par la nature re'enus pour fortifier leur cuir, cet enfant se tourna à chef avec quelque douleur. La trouvant ainsi je lui demandai si elle voulait accoucher là ou non. Elle me dit que s'il y avait du temps pour aller accoucher à Paris qu'elle le désirait. Ne trouvant autre chose que l'enfant tourné sans formation d'eau je crus qu'elle pouvait venir à Paris... Elle écoula deux mois huit jours au lit au bout desquels elle accoucha d'un fils qui vécut deux ou trois mois ».

Il semble qu'il s'agisse là de l'engagement au septième mois. Louise Bourgeois le connaît puis-

qu'elle blâme les femmes qui ne veulent croire l'accoucheuse qui leur annonce que l'enfant est tourné malgré que le travail ne se déclare pas ; mais elle n'a pas remarqué chez quelles femmes se produisaient surtout cet engagement, car elle ajoute : « Je ne conclus pas que tous les enfants se tournent de si bonne heure, mais les uns tôt et les autres tard, et les autres pendant le travail. Moi qui suis de l'état, je dirai avec vérité en avoir porté un tourné six semaines faisant toujours ma vacation ».

D'un enfant à qui je trouvai le nombril noué à droite, nœud tenant d'un bout au ventre de l'enfant et de l'autre à l'arrière-faix. Ch. 47.

La femme avait eu des coliques très douloureuses et à dater desquelles elle avait eu conscience que l'enfant remuait moins. « Le nombril se trouva noué au droit nœud tenant à l'enfant et à l'arrière-faix et le nœud tout aplati et serré. Ce fut une chose qui m'étonna fort considérant comment cela s'était pu faire... elle me dit que pendant les coliques l'enfant avait étrangement remué. . il fallut que pendant cette grande agitation il fit le tour du cerveau, et continuant à remuer serrait le nœud davantage, qui fut cause qu'il avait grande difficulté à respirer et à prendre sa nourriture d'autant qu'il fallait que le tout passât par le nœud. »

D'une dame qui mourut pour avoir mangé de la glace.

La femme a une diarrhée subite le matin puis « remontant des chambres aisées » elle sent une douleur extrême avec sensation de rupture ; elle retourne à son lit. Devant une nouvelle envie d'aller à la selle, elle cherche à se lever, elle ne le peut. Evacuation dans le lit. Louise Bourgeois est appelée. Le pouls était irrégulier comme une chandelle qui jette sa dernière flamme. Saignée sans résultat. Mort à midi. « A l'autopsie le médecin trouva tout son sang tombé au ventre entre l'épiploon et les intestins. L'ayant ôté il chercha le vaisseau par lequel il était tombé. Il trouva une veine grosse comme un fer d'aiguillette, quatre doigts au dessous du principal lobe du foie, éclatée d'autres quatre doigts puis rompue. » Elle avait un mauvais germe qui fut trouvé comme une petite membrane sans une goutte de sang. Louise Bourgeois attribue cette mort par rupture vasculaire à ce que la malade avait mangé de la glace.

A la suite de ces observations Louise Bourgeois consacre quelques pages aux enfants nés avant terme. Elle explique que cette expulsion prématurée tient à des causes diverses qu'elle énumère ; la capacité trop petite de la matrice, les chutes pendant la grossesse, les hémorragies. En résumé c'est là un retour sur le sujet traité au chapitre des avortements et accouchements prématurés ; mais elle se complète en dési-

gnant les enfants qui ne peuvent vivre ceux notamment qui sont venus avant terme, à la suite d'une déchirure des membranes due à de l'hydramnios à la suite d'une hémorragie ; et en insistant une dernière fois auprès des femmes pour les décider à se faire soigner lorsqu'elles craignent semblable accident.

Ces dernières lignes prouvent à quel point elle est au courant des mille petites connaissances nécessaires à l'exercice de son art : « Le plus grand remède à tous les maux susdits et spécialement au dernier est de ne coucher avec leur mari, et toutes femmes sujettes à accoucher avant terme, par quelque raison que ce puisse être n'y doivent coucher. »

Le livre I des Observations, le meilleur de l'œuvre de Louise Bourgeois s'arrête là. Nous nous réservons d'en résumer l'analyse après examen des deux autres livres bien inférieurs, avons-nous dit.



Livre II d'observations

Ce livre qui parut lors de la deuxième édition du premier est bien moins important. Il est lui aussi dédié à la reine mère avec grande humilité et grandes protestations de dévouement de la part de Louise Bourgeois, et présenté au lecteur de la même façon que le pourrait faire tout bon auteur moderne comme un livre considérablement augmenté et revu.

Notre auteur expose que les additions portent sur de beaux secrets et précieuses recettes, qu'il y est joint en outre l'histoire de la naissance des enfants de France, et une Instruction à sa fille qui a embrassé la profession d'accoucheuse.

La première partie de ce livre n'est qu'une suite d'observations. Dans une deuxième, Louise Bourgeois reprend la forme employée dans son premier livre et traite du choix des nourrices, de l'accouchement des bossues, des maladies de matrice.

D'une demoiselle qui porta son enfant mort seize semaines

La demoiselle vient annoncer à notre sage-femme une grossesse de quatre mois, et la prévenir qu'elle sent remuer. Un mois après elle revient et lui signale qu'elle ne sent plus son enfant depuis deux jours. L'avant veille en effet elle a envoyé chercher un charlatan du Pont-Neuf pour se faire arracher une dent. Celui-ci arrive armé d'une ceinture de dents en bandoulière, et notre femme prend la bandoulière pour un baudrier, le charlatan pour un gendarme qui la vient arrêter. Elle a grand peur et avec raison car ledit charlatan lui arrache d'abord une bonne dent avant de tomber sur la mauvaise « ce fut à l'heure que l'enfant se remua fort, mais depuis elle ne le sentit plus jamais et commença peu à peu à dégrossir de ventre, et au bout de trois semaines eut le reflux de lait qu'ont les femmes accouchées.

Louise Bourgeois en bonne praticienne s'assure que la santé de la femme est parfaite et lui conseille d'attendre parce que déjà elle a vu une femme accoucher d'un enfant vivant que l'on croyait mort depuis deux mois (chap. 39 du liv. I), et parce qu'aussi ses accouchements antérieurs ont été normaux.

La femme accouche à terme d'un enfant mort venant par les pieds. Louise Bourgeois confie à la nature le soin de faire l'expulsion, pour ne point déchirer le fœtus et en laisser quelque partie à l'intérieur. Tout se passe bien.

Damour

Nous devons noter ici l'excellence de toute cette conduite de notre auteur, sa connaissance de deux bons éléments de diagnostic : la diminution du ventre due à la résorption du liquide amniotique et la montée du lait. Louise Bourgeois insiste même sur ce dernier phénomène et se demande si l'enfant a bien cessé de vivre au moment où la mère n'a plus perçu de mouvements, puisque la montée du lait ne s'est produite que trois semaines après.

A la suite de cette observation nous en trouvons une de seconde main dans laquelle une femme grosse de six mois et demi, présente à la vulve le bras de son enfant procident. Ce bras gagné par le froid se retire et la femme accouche à terme d'un enfant qui vécut 24 heures « qui est une chose étrange. »

Nous trouvons aussi l'observation d'un travail qui a duré neuf jours et est terminé par l'expulsion d'un enfant qui vécut deux jours. Une seule chose y est à retenir c'est que Louise Bourgeois sait fort bien que la fécondation peut se produire dans les derniers jours qui précèdent les règles encore quelle juge plus favorable les jours qui suivent ces règles.

D'une demoiselle anglaise qui porta son enfant onze mois et n'en put accoucher (p. 17 du livre II)

Cette observation est de seconde main. Louise Bour-

geois soigne une accouchée qui lui raconte que sa sœur porta onze mois. La grossesse de cette sœur fut normale jusqu'au 9^e mois. A cette époque douleurs d'enfantement longues et cruelles pendant 48 heures sans dilatation du col. Cessation des douleurs et à partir de ce moment des mouvements actifs du fœtus. Un mois après nouvelles et même douleurs durant 24 heures. De l'avis des médecins les premières étaient dues à l'engagement du 7^e mois, la femme enceinte pour la première fois ayant mal calculé la durée de sa grossesse. Puis un mois se passe et la femme prise de tranchées se couche et meurt sur le champ. « On remarqua au côté droit du ventre une tache noire. Etant ouverte on trouva l'enfant tout pourri et les os lâchés dans la chair tout en pus. »

Il semble qu'il s'agisse ici d'une grossesse ectopique avec transformation purulente du contenu de l'œuf.

Les symptômes semblent nous y autoriser bien que nous ne voyons pas signalé dans l'observation le moindre trouble fonctionnel antérieur, et qu'il s'agisse d'une primipare.

D'une fille qui eut une perte de sang comme menstrues de dix ou douze jours.

Louise Bourgeois ne s'explique pas ce phénomène qui ne présente jamais de gravité. Nous savons au-

jourd'hui qu'il faut le considérer comme une écoulement menstruel précoce et que dans trois cas d'autopsie, M. le professeur Pinard a trouvé chez des petites filles ayant présenté ce phénomène, un follicule de Graaf qui venait de s'ouvrir.

De deux femmes âgées de 80 ans ou plus qui avaient tous les mois leurs menstrues.

« Je connais deux femmes de quatre-vingts ans et plus qui n'ont jamais manqué non plus qu'une jeune femme d'avoir leurs mois. Ce serait une grande dispute à savoir si ayant toujours fleuri elles ont été capables de porter fruit. Leur viduité en a ôté l'expérience. »

D'une femme à qui je trouvais l'enfant mort.

Cette femme était chlorotique et sa maladie résistait au traitement. Ce traitement fut continué pendant la grossesse et Louise Bourgeois qui connaît la chlorose, qui sait qu'elle est une cause de stérilité, attribue l'accouchement prématuré à la continuation du traitement.

*D'une petite fille qui n'avait point de siège, p. 36
du liv. II.*

Il s'agit là d'une imperforation ano rectale avec abouchement de la partie terminale de l'intestin dans

le vagin. Louise Bourgeois estime qu'il n'y a pas lieu d'intervenir puisqu'il n'y a pas arrêt des fonctions. Elle s'autorise en cela de l'avis de son maître Paré qui n'opère que lorsqu'il n'y a pas perforation de la cloison et qui signale que la mort de l'enfant est fatalement consécutive à la blessure qu'on lui a faite.

D'une jeune femme qui avait reçu un coup de pied de son mari par le ventre, endurant de grandes douleurs et ne pouvait accoucher sans chirurgien.

La femme à la suite d'un coup de pied, a une éventration qui laisse échapper les intestins sur le pubis. Dans deux grossesses consécutives l'utérus tombait sur le pubis et le chirurgien dut chaque fois tuer l'enfant pour l'extraire.

Enceinte une troisième fois, la malade s'adresse à Louise Bourgeois qui lui conseille le port d'un bandage très serré doublé de tampons de compression, qu'elle ne devra quitter qu'au lit ; elle accouche bien et ses grossesses ultérieures ont toutes été heureuses.

Des femmes lesquelles portent des enfants et en accouchent avant terme et les autres à terme qui viennent gros et pleins d'humeurs qui causent leur mort quelquefois dans le ventre et les autres après leur naissance et nourris d'eau comme les poissons (p. 52 du l. v. III).

Nous nous sommes autorisés au cours de notre

discussion du livre premier de cette observation pour écrire que Louise Bourgeois connaissait la syphilis et nous étonner qu'elle n'eut pas compté cette maladie au nombre de celles qui causent l'avortement.

La femme dont il est question avait eu trois grossesses antérieures, et avait accouché chaque fois d'un enfant mort.

Louise Bourgeois ne nous dit pas si l'expulsion a eu lieu à terme ou auparavant ; mais elle nous apprend que le médecin appelé en consultation ordonne des tablettes, de l'eau desquine et de salsepareille, et c'est là le traitement de l'époque contre la syphilis que la malade, après une observation rigoureuse du traitement, accouche d'un beau fils à terme, vivant et sain puis successivement de quatre enfants bien portants.

Cette malade sûre d'être guérie abandonne le traitement et accouche à terme d'un enfant mort.

C'est donc bien de la syphilis qu'il s'agit et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'elle pèse encore sur la huitième grossesse puisqu'à l'époque où vient Louise Bourgeois le mal de Naples était en pleine virulence.

D'une femme que j'ai accouchée deux fois et la diversité des enfants provenant de même cause.

« Je fus appelée pour accoucher une femme, laquelle disait être à son terme ; elle eut les douleurs ainsi qu'ont

accoutumé d'avoir les autres femmes, ses eaux ne rompirent point ; à une forte douleur elle jeta une grosse membrane ainsi qu'une vessie de porc tout unie et dehors et dedans, excepté qu'elle avait de petites ramifications de veines ainsi qu'il s'en voit à une vessie, laquelle je fendis promptement, ou je trouvai une petite fille très bien formée, nageant dans des eaux noires. Elle était à terme et si maigre qu'elle s'emblait un enfant en chartre. Elle avait son ombilic tenant à un des endroits de la vessie, où il est à présumer qu'aboutissaient les petites ramifications dont j'ai parlé, ou tant qu'il se trouva du sang elle languit, et venant à défaillir elle mourut, ce que faisant elle rendit ce peu d'excréments qui était contenu dans ses intestins, qui détrempé dans ces eaux les rendit noires. »

Dans une deuxième grossesse cette femme accoucha d'un enfant dont la tête était incomplètement ossifiée et dont les membres n'avaient pas de squelette. Il nous a été impossible de retrouver pourquoi L. Bourgeois attribue ces deux résultats à la même cause d'autant qu'elle ne l'indique pas.

Nous en avons fini avec les observations, nous n'en avons négligé qu'un très petit nombre, celles qui n'étaient pas importantes. Pour ne pas interrompre leur étude nous avons dû intervertir l'ordre des chapitres et laisser momentanément à l'écart l'un d'entre eux très important qui porte le titre : *Des femmes contrefaites et pourquoi elles accouchent plus facilement que les autres.*

Quelle est cette déformation et comment Louise Bourgeois la décrit-elle ?

« L'une de ces trois choses cause une fluxion qui venant à tomber du cerveau sur l'épine du dos, peu à peu jette les vertèbres hors de leur place, rendent l'épine tortue qui fait que les parties, comme depuis la ceinture en bas, s'élargissent et au contraire les hautes s'étrécissent ou s'élargissent si peu au regard du reste que ce n'est rien, qui leur cause d'ordinaire une courte haleine, à cause que le poumon est serré et souvent imbu de la fluxion, qui fait qu'il s'en voit de pulmoniques. »

Quelles sont les causes de cette lésion ainsi décrites ?

Il y en a quatre :

1° Une chûte ;

2° Constriction permanente des côtés de la poitrine ;

3° L'hérédité, mère cacochyme ;

4° Le fait d'avoir eu une nourrice cacochyme.

Les effets sont les suivants. L'enfant se trouve très à l'aise dans un bassin agrandi. Les bossues ont de gros enfants, et elles accouchent bien parce que le bassin est large, que par suite la tête de l'enfant appuie de bonne heure sur le périnée, engage la femme à pousser. L'expulsion est rapide.

Louise Bourgeois, sait donc que les bossues, les cyphotiques ont le bassin élargi, qu'elles ont de gros

enfants et qu'elles accouchent bien ; mais elle ignore la diversité d'origine des déviations qu'elle décrit selon que la femme bossue est ou non pulmonique.

Le deuxième livre d'observations se termine par un traité de gynécologie. Notre auteur énumère les différentes maladies de matrice et leur traitement.

A ces maladies elle rapporte les suffocations dont sa description rappelle l'hystérie, les étouffements qui désignent les maladies de cœur, les faiblesses, les syncopes.

Puis elle fait l'histoire des lésions internes, prolapsus, dégénérescence fibreuse ou squirrheuse.

Les remèdes à toutes ces maladies sont lavements apozèmes, saignées, purgations, bains et injections, et sont sans intérêt pour nous.

Dans ce livre la partie la plus intéressante est de beaucoup celle qui renferme les observations. Louise Bourgeois a pratiqué pendant longtemps ; elle a vu les cas les plus divers et les a si bien décrits que nous pouvons aujourd'hui sur tous ou presque mettre une étiquette.



Livre III d'Observations et Recueil des secrets

Au début de ce livre Louise Bourgeois cherche à expliquer les accouchements pénibles : « J'ai remarqué depuis quelques années ou deux en ça qu'aucunes femmes que j'avais plusieurs fois accouchées et d'autres qui accouchaient de leurs premiers enfants étant assurément à terme et en travail (tout venant bien) enduraient d'extrêmes douleurs sans que le travail avançât aucunement. »

Il s'agit là évidemment d'accouchements dystociques du fait de la mère, par mauvais engagement ou inertie utérine chez les multipares, ou encore retrécissement du bassin ; mais Louise Bourgeois ne nous en donne pas la raison, Elle se borne à enseigner le remède qui est la saignée, remède nouveau qu'elle n'emploie que depuis peu de temps et parce que les femmes sont devenues, à l'époque où elle écrit, plus cacochymes qu'au temps de sa jeunesse.

Puis elle énumère quelques accidents de la mé-

nopause ou du moins des femmes en âge de perdre leurs règles. Ce sont flux de sang, blanchâtre rose ou noir qui durent longtemps « les mangeant jusqu'aux os, que si on néglige d'y remédier elles meurent sèches comme du bois. »

Louise Bourgeois dans ce livre semble revenir sur ce que sa pratique a eu de meilleur. Elle a subi sans doute l'influence des idées médicales du temps et elle parle en médecin. La saignée est devenue pour elle le principal remède. Elle évite les accouchements avant terme, elle favorise l'expulsion dans les accouchements qui traînent, elle guérit les accidents du retour d'âge.

Louise Bourgeois se résume en disant « de rendre les accouchements périlleux, rien n'en est capable que trop d'eau et trop de sang ».

Ensuite elle énumère des recettes de clystère, des remèdes pour les hémorroïdes, les vers, les diarrhées, les hernies, tous à la suite les uns des autres et sans qu'il en soit d'intéressants.

Une observation doit cependant nous arrêter. C'est la seule de ce livre et elle porta malheur à l'auteur. La sage-femme écrivain forte de sa situation ose y discuter la conduite d'un médecin attaché comme elle à la cour. Ce n'est plus là sa prudence d'autrefois; toucher au corps médical était une grande hardiesse et les médecins la lui firent payer. Mais l'observation

ne présente pas ce seul intérêt, elle vaut au point de vue obstétrical,

Observation d'une femme morte le 6^e jour de son accouchement et de la cause

Cette femme avait été traitée par un médecin de la cour pendant cinq mois et demi au cours desquels elle avait eu de temps à autre des hémorragies considérables.

Ces hémorragies s'étant arrêtées, la femme vint trouver Louise Bourgeois dans la crainte qu'il y eut danger car son médecin traitant l'avait jugée hydropique et « encore que par ses remèdes il lui eut fait faire des évacuations étranges, elle grossissait tous les jours et avait quelquefois des étouffements, et qu'elle voyait bien qu'il ne savait plus que faire, qu'il lui semblait que si on lui pouvait faire avoir les mois, qu'elle s'en porterait mieux. »

Louise Bourgeois diagnostique une grossesse, constate les mouvements actifs du fœtus. Deux mois après elle est de nouveau appelée, et trouve la poche des eaux rompue chez cette femme qui lui dit avoir eu une petite douleur au début du travail et n'avoir rien senti depuis.

Se souvenant qu'elle a vu le travail durer 24, 48 heures et même huit jours et se terminer heureusement, elle conseille d'attendre les douleurs et de n'appeler les médecins que pour sa tranquillité sans manquer toutefois de demander celui qui l'avait jugée hydropique.

Trois ou 4 jours après elle revient et préside à l'accouchement « d'un fils fort faible et tout noir de sang qui vécut

trois heures ». C'est un accouchement au 7^e mois. Mais elle ne peut la délivrer par ses moyens ordinaires et ne veut intervenir de peur d'encourir l'accusation d'avoir tout gâté à la place du médecin. « Le chirurgien ne peut amener que les trois membranes de l'arrière faix chorion allantoïde et amnios avec l'ombilic ». Dans la nuit la femme rendit un caillot et un gros faux germe, et six jours après elle mourut. A l'autopsie on trouva le placenta au fond de la matrice ».

Dans cette observation il s'agit d'un placenta adhérent. Louise Bourgeois s'y attarde à des considérations professionnelles, elle y emploie un style différent de celui des premières pages, et si l'on met en regard le ton général de ce troisième livre, il est facile d'apprécier combien elle dut mécontenter les médecins du temps.

Le recueil des secrets publiés par Louise Bourgeois à la fin de sa carrière et sur la prière de son éditeur est la plus mauvaise de ses œuvres. Nous nous expliquons mal, même prévenu par l'allure du troisième livre, comment notre praticienne éclairée a pu écrire un pareil traité. L'auteur a vieilli, la femme a repris le dessus accessible à toutes les superstitions et à tous les racontars.

Dans ce recueil il n'y a plus place que pour des recettes bizarres contre le mal caduc, la peste, la rage.

Contre le mal caduc il faut râper le front d'un homme ou d'une femme pendue selon que le malade est homme ou femme.

Contre la rage, il faut, à la veille de la Saint-Jean, aller cueillir la pimprenelle sauvage, la faire sécher à l'ombre pour pouvoir après la manger dans son potage.

Et l'œuvre se termine par une recette contre les punaises.

Louise Bourgeois avait tenu ces remèdes longtemps secrets pour en faire profiter sa fille qui était accoucheuse comme elle. Elle ne consentit à les publier que lorsque cette fille eut acquis grand renom.

Si elle les avait publiés plus tôt, sa fille n'y aurait rien perdu et si elle ne les avait jamais publiés, la mémoire de la mère en serait restée plus grande.

Loin de nous l'intention de diminuer Louise Bourgeois du fait de ce qu'elle a écrit ce recueil. L'œuvre de l'accoucheuse est trop belle pour que semblable péché de vieillesse la puisse tacher. Aussi en avons-nous parlé avant de mettre en valeur cette œuvre et dans le seul but d'être complet.



Résumé des connaissances de Louise Bourgeois. — Critique historique

Après avoir terminé l'examen de l'œuvre de Louise Bourgeois que nous avons suivie dans l'ordre de ses chapitres, nous croyons devoir résumer les préceptes qui y sont disséminés un peu partout.

Louise Bourgeois considère que les jours les plus favorables à la fécondation sont ceux qui suivent les règles ; elle sait cependant que cette fécondation peut avoir lieu dans les jours qui précèdent les premières règles disparues.

Ne seront pas fécondées les femmes qui ont l'utérus dévié ou malade, que la lésion soit une dégénérescence fibreuse ou cancéreuse appréciable au toucher, un écoulement continu sans lésion appréciable à l'examen direct mais faisant courir à la femme risque de cancer lorsqu'elle avancera en âge. Resteront stériles aussi les femmes qui ont les pâles couleurs, celles qui n'ont pas leurs règles.

Le diagnostic de la grossesse se fait par la con-

naissance de la date, de la qualité et de la quantité des dernières règles sans qu'on doive trop s'y fier car ces règles peuvent persister, par l'appréciation de l'état général, de l'examen du ventre et des reins de la femme, par le toucher qui doit révéler un col dur très hermétiquement fermé, dans lequel il ne faut jamais chercher à pénétrer.

Chez les femme enceintes, la grossesse pourra être interrompue par plusieurs causes : la colère, une chute, un effort, le port d'un fardeau trop lourd ou l'élévation des bras. Louise Bourgeois ne connaît pas la raison de ces accidents des derniers mois car elle ignore l'insertion du placenta sur le segment inférieur ou plus exactement elle en ignore les conséquences.

Elle engage cependant les femmes à ne pas voyager, à ne pas se fatiguer à l'approche du terme ; elle leur conseille le séjour au lit après un des accidents énumérés ou avant toute complication si elles ont à craindre la répétition d'accidents de grossesses antérieures.

La dernière et la plus importante des causes d'avortement est l'hémorragie. Son seul traitement en cas de gravité est la rupture des membranes et l'extraction du fœtus par les pieds. L'utérus vide ne saigne plus.

Au cours de la grossesse le fœtus peut cesser ses mouvements actifs sans qu'il ait pour cela succombé :

il peut aussi mourir sans être expulsé. La mort du fœtus se diagnostique par la diminution du ventre de la mère et par la tuméfaction des seins.

Au cours de la grossesse encore il peut se produire une rupture des membranes, avec écoulement du liquide amniotique. Le travail se déclare le plus souvent vingt-quatre heures après la rupture, mais il peut ne pas se déclarer et dans ce cas les femmes doivent s'astreindre aux plus grandes précautions. Le danger de pénétration d'air dans l'œuf ouvert est terrible. La femme y risque la vie.

La présentation de l'enfant peut se faire selon douze modalités différentes. Les plus graves sont les présentations transversales avec procidence du cordon. Leur traitement est la version podalique. La présentation de la face défigure l'enfant ; il faut exciter les douleurs, mais ne rien toucher. Celle du sommet est la seule normale et encore faut-il se tenir prêt à défaire des circulaires, à couper le cordon au besoin, à aider le passage des épaules.

Si la grossesse est double, il faut rompre les membranes du deuxième enfant ; s'il présente le sommet, exciter les douleurs d'autant qu'on ne peut tirer sur la tête ; s'il présente les pieds, s'en emparer et faire l'extraction.

Si la femme est bossue, l'accouchement sera rapide parce qu'en ce cas le bassin est grand et l'en-

fant appuie très vite sur le périnée. Cet enfant est généralement gros.

Pour faire la délivrance il faut engager par tous les moyens la femme à pousser, s'abstenir de toute intervention sauf dans des cas graves qui sont la fièvre, les convulsions, l'hémorragie. Le placenta peut être adhérent.

La section du cordon se fait à quelques doigts du ventre sans que la longueur gardée puisse influencer sur la structure du nombril de l'enfant. Seulement il faut fermer soigneusement la plaie, la panser, et changer le pansement chaque fois que l'enfant a uriné. Le cordon se détache toujours au même endroit.

La mère doit nourrir son enfant. Le confier à une nourrice c'est lui donner une seconde mère. Cette nourrice doit être saine, avoir de belles dents, des seins modérément développés, car les plus gros ne sont pas les meilleurs. Il faut éviter la nourrice de complexion amoureuse. A celle-là les règles reviennent vite et de ce jour l'enfant dépérit. Il faut rejeter la nourrice qui a une affection pulmonaire, nerveuse, syphilitique ou qui en porte l'hérédité.

On n'a pas le droit, croyons-nous, de s'étonner d'une telle sûreté de pratique parce que nous ne sommes qu'au début du XVII^e siècle et que personne sauf Paré n'a écrit avant elle.

Pour notre part nous nous l'expliquons facilement, Louise Bourgeois a exercé longtemps et si l'on

en juge par la diversité des observations elle a pu au cours de son exercice étudier tous les cas.

A ne retenir que les plus importantes de ces observations on y trouve encore, la rétention du fœtus mort, la disparition des mouvements actifs du fœtus vivant, la rupture prématurée des membranes avec travail immédiat ou retardé, l'expulsion de fœtus morts et macérés, une expulsion d'œuf entier, une mort par rupture vasculaire, une grossesse extra-utérine, des grossesses gémellaires, avec accouchement d'un enfant mort et d'un enfant vivant, d'un jumeau à terme et de l'autre non à terme. On trouve aussi un cas de règles précoces de l'enfant, d'imperforation anale, de nœud du cordon. C'est déjà un beau champ d'études.

Nous allons maintenant aborder un point d'histoire littéraire. Les auteurs que nous avons consultés sont très documentés au point de historique, mais ils ont volontairement laissé de côté le point de vue obstétrical, se bornant à dire que Louise Bourgeois a donné une bonne description de la chlorose, et qu'elle a la première conseillé par écrit l'accouchement forcé. Il nous a donc paru intéressant d'étudier ces deux questions.

Nous avons lu dans Ambroise Paré la description des pâles couleurs. Il y a consacré du chapitre 71 au chapitre 83 : étudiant dans chacun un symptôme. Mais il n'a pas indiqué le vrai traitement.

Pour guérir la chlorose il conseille seulement la saignée, les purgations, l'exercice, la danse, les substances apéritives telles que armoise, hysope, conserve de fleurs de souci, les applications de parfums aux parties génitales.

Si donc la description que Louise Bourgeois donne de la chlorose est un souvenir des études faites dans le livre du maître, l'indication du traitement lui appartient en propre. Elle ne l'a pas inventé et ne le prétend pas. Le remède par le fer étant très connu en Italie où on le prenait enrobé dans un œuf. Notre auteur l'a publié parce que d'autres le tenaient secret de sorte que les pauvres n'en pouvaient profiter.

Pour ce qui est de l'accouchement forcé tous les auteurs s'accordent à lui en attribuer la propriété.

Astruc dans l'Art d'accoucher 1776 dit : « C'est à une sage-femme appelée Louise Bourgeois dite Boursier, sage-femme de Marie de Médicis, femme de Henri IV que ce hasard s'est offert et qui a su en profiter » en parlant des hemorrhagies et de leur traitement.

Sue dans ses Essais historiques sur l'art des accouchements (1779) dit au tome II. « Mais la plus grande obligation qu'ait l'art des accouchements à Louise Bourgeois, c'est d'avoir enseigné la première le moyen de remédier à ces pertes qui arrivent sur la fin de la grossesse et qui sont causées par le décollement de quelques points de placenta. Il semble que si

l'on s'était fait une juste idée de cet accident on aurait dû comprendre que pour y remédier il fallait tirer l'enfant qui l'entretenait. Mais personne n'y pensait du moins les auteurs anciens n'en font aucune mention. »

Velpeau dans son traité de l'Art des accouchements p. 28 dit « Louise Bourgeois qui vivait du temps de Paré est la première qui ait compris la nécessité de vider la matrice quand il survient une violente hémorragie dans le travail ».

Tous ces auteurs n'expriment pas complètement la vérité comme nous allons le voir en étudiant Guillemot et Malgaigne qui ont serré la question de plus près. Louise Bourgeois n'a pas inventé le procédé pas plus qu'Ambroise Paré qui l'avait mis en œuvre mais elle a été la première à le bien décrire, à bien préciser les indications de l'intervention.

Guillemot, dans les Archives générales, revendique pour Paré la paternité de l'accouchement forcé et il dit « Ambroise Paré ne se borna pas à l'indiquer. Il fut le premier qui osa en faire l'application. Si la postérité fut juste envers Paré pour les perfectionnements dont il a enrichi l'art, si elle lui a donné la gloire en échange des services qu'il a rendus, elle semble néanmoins avoir méconnu ses droits quand il s'est agi de l'accouchement forcé. Louise Bourgeois dite Boursier a en tout l'honneur de cette découverte ».

Et Guillemot s'applique à prouver que Guillemeau qui pratiquait l'opération l'avait apprise de Paré et il

cite : « Il y a vingt-cinq ans que j'ai vu faire cette pratique à MM. Paré et Hubert auxquels comme de plusieurs autres expériences, nous sommes obligés de le reconnaître et confesser l'avoir appris d'eux ».

Mais Guillemot ajoute : « Ambroise Paré n'a point formellement exposé dans son livre de la Génération, l'accouchement forcé. Cependant si l'on réunit les divers passages qui se trouvent dans les chapitres 35 et 36, on conviendra qu'il la connaissait ».

Malgaigne revendique pour Louise Bourgeois la première description de l'intervention. Il cite le texte de Paré, celui de toutes les éditions parues de son vivant qui est encore celui de la première édition posthume pour lequel il avait préparé les additions, le texte du livre de 1550 : Manière d'extraire les enfants du ventre de leur mère.

Ce texte est le suivant « ... et qu'il connaisse s'il peut besogner sans danger de mort de la mère, pour éviter scandale, qui se fera en considérant les forces et vertus d'icelle, en tâtant son poulx, savoir s'il est débile ou grandement changé au naturel, si elle a le nez et les extrémités et sueurs froides et qu'elle tombe souvent en syncope ; aussi si elle a perdu presque toute connaissance et si tels signes apparaissent on doit prognostiquer, la mort être prochaine, pourquoi faut la laisser à nature et recommander à Dieu. Mais aussi au contraire, si la vertu est forte, il lui faut aider en diligence à expeller l'enfant par potions ».

Malgaigne ajoute que le texte cité par Guillemot est celui de la 6^e édition de 1607, que les éditeurs ont ajouté en surcharge la mention de l'accouchement forcé sans même se soucier qu'au bas de la précédente citation cette addition constituait un non-sens. Les héritiers de M. Paré avaient voulu introduire dans l'œuvre du maître la description d'une pratique qu'il avait connue, mais ils ne le firent que dans une édition postérieure à la date du livre de L. Bourgeois.

Il faut sur ce point nous en rapporter à l'autorité de Malgaigne. De plus il est impossible de comparer le passage suivant de Paré : « Si telles choses ne profitent faut besogner par œuvre manuelle et instruments propres à la manière qui s'ensuit » avec les pages magistrales où Louise Bourgeois précise les indications et les règles de l'intervention.

Nous devons donc après toute étude faite accorder à Louise Bourgeois d'avoir la première décrit le traitement de la chlorose, l'accouchement forcé, et bien énuméré les différents modes de présentation du fœtus.

Pour terminer notre étude, une seule page de notre auteur nous reste encore à décrire, la toute dernière de sa vie, l'apologie contre les médecins.

Cette publication fut pour notre auteur l'incident qui termina la période active de sa vie, et nous ne pouvions la passer sous silence. Le fait auquel elle se rattache est de l'histoire.

Désignée par ses fonctions à la cour pour assister dans ses couches Marie de Bourbon-Montpensier fille de Monsieur, L. Bourgeois fit l'accouchement en présence de nombreux médecins parmi lesquels Vautier, Seguin, Le Maistre et Guillemeau. Quelques jours plus tard Madame mourait après avoir eu une « hémorragie qui dura depuis son accouchement jusqu'à sa mort », accompagnée d'une fièvre intense. L'émoi était grand à la cour, et l'autopsie était ordonnée.

L'ouverture du corps de Madame fut faite en présence d'une nombreuse assistance de médecins. Le rapport fut publié. Il paraissait attribuer la mort à une rétention placentaire, mais il était muet sur les responsabilités et sa conclusion n'était pas ferme : « Les médecins ont trouvé à l'autopsie la capacité du ventre intérieur remplie d'une matière sanieuse. Le foie sec et petit. La rate fort grande en toutes ses dimensions. La matrice nageait dans une matière sanieuse enfermée dans l'hypogastre ; elle était gangrenée depuis la partie externe jusqu'au fond de l'utérus, spécialement du côté gauche et à la partie assise sur le rectum. Au côté droit du fond, s'est trouvé une petite portion de l'arrière faix tellement attachée à la matrice qu'on n'a pu le détacher sans peine avec les doigts. »

Louise Bourgeois devait laisser passer l'orage en silence, mais fière et blessée dans son amour-propre, elle publia son apologie dans les trois jours qui suivi-

rent la publication du rapport d'autopsie. Ce dernier est du 5 juin, l'apologie est du 8.

Les termes employés par notre écrivain sont très nettement accusateurs pour les médecins de l'entourage de Madame et donnent comme cause de la mort, une fièvre continue et une toux qui tourmentait la malade depuis longtemps.

Louise Bourgeois se plaint que les médecins présents à l'accouchement n'aient pas tous assisté à l'autopsie alors qu'étaient présents d'autres docteurs ou chirurgiens qui n'avaient pas vu délivrer Madame. Et elle a soin de dire que ceux qui étaient autour d'elle ont constaté l'intégrité du placenta ; elle affirme que cette masse décollée avec peine de la paroi ne pouvant être un débris retenu.

« L'arrière-faix n'est qu'une chair mollassse comme un sang caillé qui ne peut si fixement s'attacher et coller contre les parois de la matrice et là s'endurcir de la sorte, d'autant moins que Madame a perdu du sang depuis son accouchement jusqu'à sa mort. »

D'ailleurs Hippocrate l'a dit et cela suffit à notre sage-femme : la rétention du placenta pas plus que celle du chorion ou de l'amnios ne peut avoir d'inconvénient.

Le style de l'apologie est extrêmement vif et mordant, Louise Bourgeois le prend de très haut avec les médecins, révoque en doute leurs connaissances obstétricales et gynécologiques et leur conseille de pren-

dre des leçons des sages-femmes. « Pour savoir les secrets des maladies des femmes il faut avoir fréquenté des sages-femmes et avoir assisté à plusieurs accouchements comme avait fait Hippocrate, qui, au fait des maladies de femme consultait des sages-femmes. »

Louise Bourgeois paraît y parler fort pour cacher ses craintes, et nous nous expliquons difficilement comment elle peut invoquer Hippocrate pour témoigner de l'innocuité de la rétention placentaire alors que dans son œuvre elle en a maintes fois signalé les dangers.

La réponse de Louise Bourgeois en valait une autre et les médecins la lui donnèrent sous le couvert de l'anonymat, voici l'appréciation de Malgaigne : « Comme au temps de Paré, ces hauts et puissants seigneurs ne voulaient pas se commettre eux-mêmes ils se contentèrent d'une réponse anonyme. Et ils faisaient sagement car rien ne se peut comparer à la faiblesse de cette réponse. L'auteur anonyme n'essaie pas même de réfuter une seule des assertions de L. Bourgeois, et il laisse percer le bout de l'oreille en se plaignant qu'elle eut mis en scène un homme qu'elle hait sans sujet et dont elle fait grand mépris dans un de ces livres. Il voudrait bien que le public reportât un peu de ce mépris sur elle-même ».

Dans le débat, la sage-femme se montra supérieure aux médecins. Elle dédaigna leur seconde

attaque et ne répondit plus ; mais le ton de son Apologie n'est pas celui de l'innocente sûre d'elle.

Quoiqu'il en soit, à trois cents ans de distance nous ne saurions indiquer la cause de la mort alors qu'elle échappa aux juges du temps.

Le seul élément pour nous d'un diagnostic rétrospectif est ce détail du rapport d'autopsie « la matrice nageait dans une matière sanieuse enfermée dans l'hypogastre » qui tend à faire conclure à de la péritonite. C'est l'avis de Malgaigne qui ne veut attribuer à Guillemeau le pamphlet anonyme bien que l'exemplaire qui est à la Bibliothèque nationale porte ce nom.

De toute façon cet incident termina la carrière de notre écrivain ; aussi l'avions-nous réservé pour la fin, d'autant qu'il n'a pas d'intérêt touchant la pratique de Louise Bourgeois.



Conclusions

Louise Bourgeois est la première femme qui ait écrit en France sur l'art des accouchements.

Une telle hardiesse lui vint du renom attaché à sa qualité d'accoucheuse de la reine Marie de Médicis.

C'est d'ailleurs à cette reine quelle dédie son œuvre. Nous devons signaler dans cette œuvre comme étant sa propriété ;

La pratique de l'accouchement forcé en cas d'hémorragie grave : les indications en sont bien établies et la description en est parfaite ; le traitement de la chlorose par le fer et ses inconvénients.

Nous devons y signaler aussi une très grande crédulité et même une tendance à la superstition.

Mais ce qui domine les qualités de l'écrivain ce sont les qualités professionnelles de l'accoucheuse •

probité, bonté, souci extrême de la vie de la mère et de l'enfant.

C'est elle qui a dit :

« La vie des femmes qui se servent de nous, nous doit-être plus chère que la nôtre. »

Vu : Le Président de la Thèse,
PINARD.

Vu Le Doyen,
BROUARDEL.

Vu et permis d'imprimer
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
GRÉARD.



